

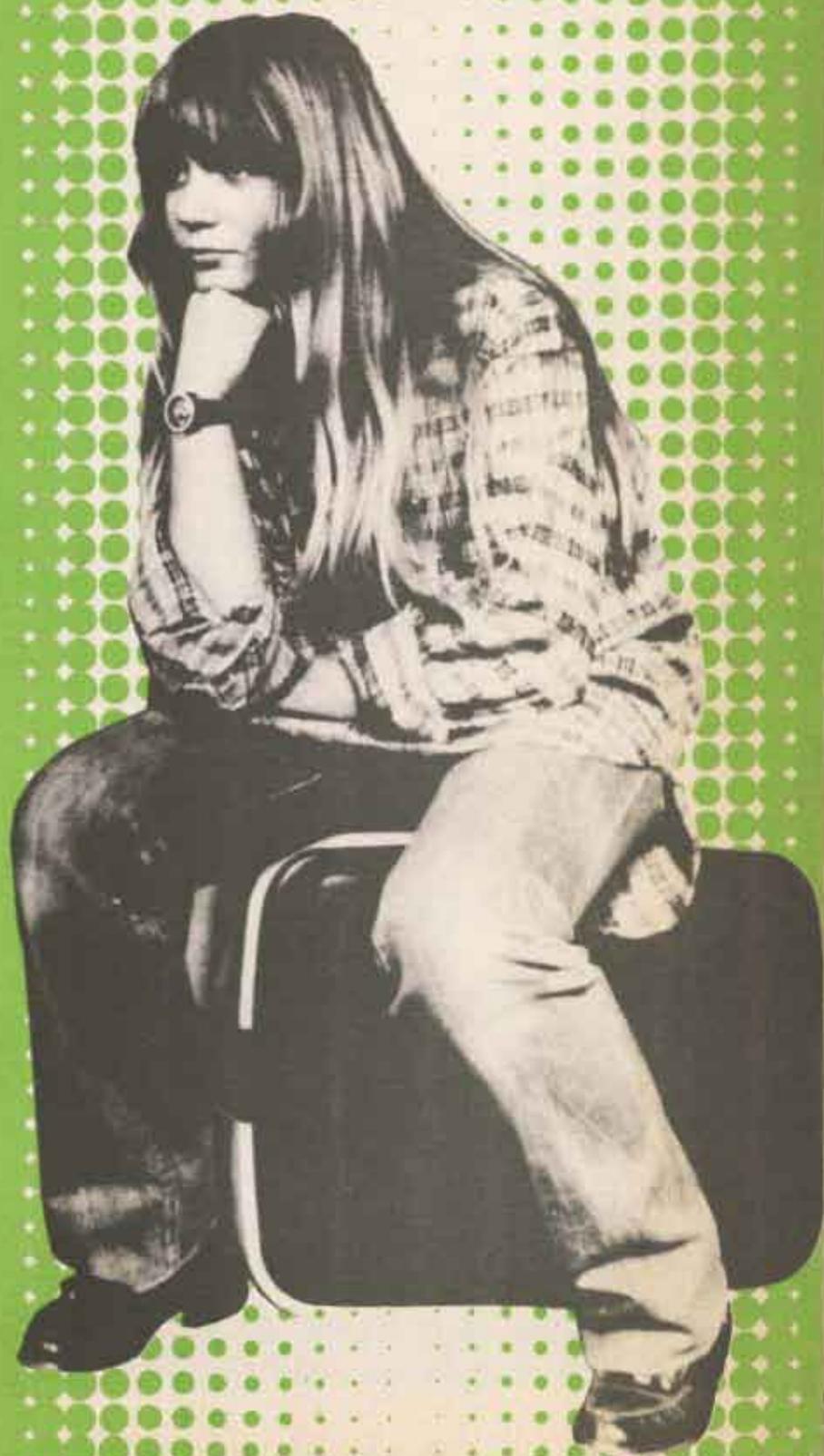
droit et liberté

mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples
6F décembre 1979 n 386



james mangé

télé
26 minutes
pour
comprendre
la fraternité





mode enfantine

RAINETT
PARIS

piédssensibles

les chausseurs
du confort et de l'élégance
Choix unique en chevreau
en sports et en bottes

(1^{er}) 5, rue du Louvre (Métro Louvre)

(9^e) Gare Saint-Lazare - 81, rue Saint-Lazare (M^o St-Lazare - Trinité)

(6^e) Rive gauche - 85, rue de Sévres (Métro Sévres-Babylone)

(10^e) Gare de l'Est - 53, Bd de Strasbourg (Métro Château d'Eau)

Magasins ouverts tous les lundis.



prévenir
vaut
mieux
que
guérir

avez-vous renouvelé
votre abonnement
à droit et liberté ?

au sommaire

■ l'événement ■

lois racistes : le forçing p. 6
par albert levy



■ point chaud ■

rescapés de l'apocalypse p. 8
par jean-louis sagot-duvaux



ku-klux-klan : les cowboys
de la haine p. 9
par robert pac



■ dossier ■

26 minutes pour comprendre
la fraternité p. 13



■ document ■

la nouvelle droite à l'œil nu .. p. 21
par pierre-andré taguieff

et nos rubriques habituelles

droit et liberté mensuel

120 rue saint-denis, 75002 paris - téléphone 233 09 57 - c. c. p. 9239-81 paris

directeur de la publication albert levy

rédacteur en chef jean-louis sagot-duvaux

comité de rédaction jean-pierre giovenco

jacques barou, mireille carrère, philippe jarreau, patrick kamenka, félix lambert, racine maiga, marc mangin, stéphane mayreste, robert pac, yves person, philippe porret, viviane rosen, théo saint-jean, macoumba samb, yves thoraval, jean-yves treiber, simane zéghidour

abonnements : un an 60 F, soutien 120 F, étranger 90 F, publicité au siège du journal.

■ courrier ■

l'hôtelière préfère les chiens

Je tiens à élever la plus vive protestation en raison de l'accueil qui m'a été réservé le 20 août dernier, à l'Hôtel Castel Mistral, à Juan les Pins.

Alors que je me présentais à cet hôtel accompagnée de mon jeune fils de seize mois, la gérante de l'hôtel me dit sur un ton péremptoire que j'étais obligée de prendre la pension complète et elle me proposa une chambre minuscule dans laquelle toute la place était prise par un lit à une place et un lavabo.

Devant mon étonnement, cette dame me demanda ma nationalité et lorsque je lui répondis que j'étais française, elle me dit qu'elle avait peut-être quelque chose d'autre (alors qu'au départ, elle m'avait dit ne rien avoir d'autre que la minuscule pièce).

La deuxième chambre étant un peu plus grande, j'acceptais donc de rester, à la suite de quoi cette dame commença à me donner une série d'ordres relatifs aux horaires des repas, au silence, à la discrétion de mon enfant, etc...

J'ai beaucoup voyagé dans ma vie, ayant travaillé pendant des années comme accompagnatrice de touristes à travers le monde, et je vous assure que cette façon d'être reçue dans un hôtel m'était encore inconnue ! Puis l'interrogatoire reprit, cette fois sur mes origines religieuses, on me demanda si j'étais israélienne (sans doute cette dame m'avait-elle prise pour une Arabe au départ, mais ma nationalité française l'avait dérouter) et lorsque je répondis positivement, très étonnée d'avoir à répondre à ce genre de questions, je fus alors littéralement assaillie d'injures, si veules que je ne les rapporterais pas ici.

En un mot, cette gérante me dit qu'elle voulait bien risquer de faire une exception avec moi, parce que j'avais l'air de « me tenir », mais que généralement elle ne travaillait pas avec des gens de ma race ! Inutile de vous dire quel a été mon effroi ! Naturellement, je ne suis pas restée et sachez que je ferai tout mon possible pour que cette anecdote soit connue de tous les intéressés et autres.

Il est intolérable que dans un pays comme le nôtre, des nostalgiques d'Hitler se permettent d'avoir deux étoiles dans un hôtel et je trouve inadmissible qu'une ségrégation soit faite en fonction de nationalités ou de religions plus ou moins nobles !

Je signale que cette dame qui n'accepte pas les juifs dans son hôtel accepte les chiens... Cela donne à réfléchir !

Mme Paule DJIANE
Paris 5^e

racisme à gogo à la discothèque

Citoyen indien, je suis actuellement en visite touristique à Paris.

Dans la revue hebdomadaire L'officiel des

droit et liberté ■ n°386 ■ décembre 1979

spectacles, j'ai vu une publicité par laquelle la discothèque « Whisky à gogo » annonçait « son hallucinant laser show ».

Attiré par cette publicité, j'ai demandé à quelques amis français de m'accompagner jusqu'à cet endroit, car je suis « nouveau venu » à Paris. Arrivé à la porte de cette discothèque, j'ai voulu m'acquitter de mon droit d'entrée. Deux personnes au physique imposant m'en ont empêché. Ils ont refusé de me laisser pénétrer dans l'établissement, argumentant : l'entrée est strictement réservée aux membres du club. Je protestai en expliquant que la publicité ne mentionne de restriction d'aucune nature et ne fait aucune allusion à l'obligation d'appartenir au club. Pendant que nous discutons, beaucoup d'autres gens étaient autorisés à entrer ; aucune n'a présenté de carte du club ou d'autre moyen d'identification, si ce n'est un signe de la main.

Toutes les personnes qui sont passées devant moi étaient « blanches », françaises ou européennes. C'est alors que j'ai réalisé que l'exigence formulée d'appartenir au club n'était qu'un prétexte pour m'interdire d'entrer parce que je suis un homme de couleur, citoyen d'un pays du tiers-monde.

Pendant une dizaine de minutes, j'ai parlé à moitié en anglais et à moitié en français. Puis une personne, française et parlant anglais, est venue à mon aide, et a demandé aux deux individus pourquoi ils ne voulaient pas me laisser entrer. Comme à moi, il lui a été répondu qu'il était nécessaire de faire partie du club. Alors j'ai demandé un formulaire d'inscription ainsi que le règlement ; ils refusèrent de me montrer ces deux papiers.

Tout cela dura environ une demi-heure. Pendant ce temps, trente à quarante personnes, blanches, sont entrées. Comme ils ne me donnaient pas de raisons acceptables, j'ai quitté cet endroit car ces deux personnes, qui prétendaient appartenir à la direction, ont commencé à faire des remarques insultantes à mon égard, et auraient bien pu devenir violentes.

Le lendemain, j'ai en quelque sorte mené ma propre enquête : je sais que cette sorte de discrimination raciale n'est pas autorisée par les lois égalitaires françaises. Ainsi donc, je formule cette plainte, en espérant qu'il soit possible de donner suite à cette affaire, qui est une véritable violation des lois de ce pays.

Sri RAM KHANNA

colporteur de ragots

Je viens seulement d'ouvrir droit et liberté et je ne sais si je dois rire ou pleurer en lisant l'article relatif aux juifs d'URSS. Vous vous faites les colporteurs de tous les ragots anti-soviétiques sans aucun complexe. Ne croyez-vous pas qu'un tel article doit être signé ? Pourquoi ne publiez-vous pas vos sources d'information ? C'est quoi « de nombreux témoignages » ?

Quels contacts avez-vous eus avec Novosibirsk ? Qu'est-ce que cela veut dire des « militantes juives » ? Militantes de quelle cause ? Quelle cause exige d'elles qu'elles quittent leur pays ? Et qui se suicide au moment où elles obtiennent satisfaction ? Et par inanition par-dessus le marché, c'est-à-

dire par la faim. Il faut beaucoup de temps pour mourir de faim, les grévistes de la faim en savent quelque chose. Mais alors ces nombreux témoins ? Ils avaient largement le temps d'intervenir. Comment osez-vous publier de tels ragots dignes d'un journal pour débilés mentaux ?

Quant au nommé Guberman, qui le connaît comme expert d'icônes ? Nous avons eu l'occasion, à Moscou, d'en rencontrer un, d'expert, qui voulait nous vendre une « authentique » icône ; et de très nombreux touristes s'y laissent prendre. J'aimerais discuter avec la personne qui a fourni ces échos.

G.R.
Paris 9^e

N.D.L.R. - Les informations qui ont permis la confection de l'article incriminé par notre lecteur et qui a été publié dans le n° 384 dans la rubrique « Au fil des jours », proviennent de l'Agence Télégraphique Juive (A.T.J.).

un immigré raconte ...

Je suis de nationalité tunisienne, venu en France le 29 octobre 1976, afin d'effectuer un stage qui s'est terminé 7 mois après mon arrivée. Et, comme chaque étranger (c'est le nom qu'on porte en France à la place du mot homme), j'avais décidé de travailler un mois pour améliorer mes connaissances professionnelles. Par malheur, je fus victime d'un accident du travail et, pour touches mes indemnités, je fus obligé d'attendre 7 mois en situation irrégulière.

C'est à ce moment que je me suis heurté à la grande porte noire de l'indifférence et des tracasseries. En un seul mot, je devenais l'étranger pour de longues et pénibles années, qui avait à peine le droit de respirer. Toutes les portes s'étaient fermées devant moi, et il n'y en avait qu'une qui restait ouverte, celle de l'expulsion.

Or, comment un homme digne de ce nom peut-il la franchir, se faire expulser, en laissant derrière lui une jeune femme enceinte qu'il aime ?

Car notre cas n'intéressait personne, et les obstacles se multipliaient. Le seul changement survenu est que je devenais étranger à moi-même, d'autant plus isolé que ma femme elle-même était devenue étrangère à son propre pays et aux yeux de tous ceux que l'on allait voir pour nous aider à résoudre notre affaire.

Jusqu'au jour où nous avons été mis en contact avec la petite équipe du mrp de Compiègne. Ceux-ci, qui allaient devenir pour nous des amis sincères et fidèles, se sont mis à la tâche avec patience et acharnement, sans se décourager, contactant les uns et les autres, jusqu'au Député de l'Oise, M. Roland Florian, pour tenter de résoudre nos difficultés administratives et de régulariser notre situation.

Ainsi, à l'heure où nous écrivons ces lignes, nous avons obtenu les cartes et autorisations nécessaires pour séjourner en France et y travailler. Nous avons pu bénéficier d'un logement décent et spacieux où ma femme élève le bébé dans la paix et la sécurité.



Photo L'Humanité

A l'appel du mrap plusieurs dizaines de personnes ont manifesté devant l'Ambassade d'Afrique du Sud à Paris le vendredi 23 novembre.

Vous pouvez faire quelque chose pour James Mangé, jeune résistant à l'apartheid de 24 ans, condamné à mort en Afrique du Sud pour ses activités dans le mouvement de libération, l'African National Congress (ANC).

Une série de cartes postales à envoyer au Président Giscard d'Estaing, à l'ambassadeur d'Afrique du Sud, au président de l'ANC, Olivier Tambo, et au mrap est disponible au siège du Mouvement. Elles doivent être envoyées par milliers. Demandez-les, placez-les autour de vous, faites participer le maximum de monde à leur diffusion ! Si vous pouvez en prendre une série, c'est bien, si vous pouvez en placer 5, c'est mieux. Etes-vous sûr de ne pas pouvoir en diffuser 10, 20 ou plus. Pour sauver la vie de James Mangé, ne soyez pas modestes, faites le maximum.

Chaque jeudi, jour de la semaine où James Mangé a été condamné à la peine capitale, téléphonez votre réprobation à l'ambassade de la République raciste d'Afrique du Sud : (1)555.92.31. Chaque troisième jeudi du mois, un rassemblement est organisé devant cette ambassade de 18 heures à 19 heures 30. (59, quai d'Orsay, 75007 Paris - Métro Invalides).

Je participe à la campagne du mrap pour que James Mangé ait la vie sauve.

Je commande..... séries de cartes postales de soliarité.

Je verse.....francs (5 F la série, franco)

Nom

Prénom

Adresse

A retourner au mrap, 120, rue Saint-Denis 75002 Paris - CCP Paris 14.825.85.

sauver james mangé

On a beaucoup parlé de Martin Luther King et d'Angela Davis. Mais ce qui nous intéresse, ce n'est ni le meurtrier du premier, ni le geôlier de la seconde, qui restent et resteront ignorés, mais plutôt la personnalité et le cœur de chacun de ceux qui luttent pour que les Droits de l'Homme soient respectés, et que chaque être humain soit reconnu à sa juste place et valeur dans n'importe quel pays.

MOHAMED

je renouvelle mon abonnement

Sensibilisé à votre Mouvement depuis deux ans et adhérent depuis l'année dernière, je renouvelle mon abonnement par le chèque ci-joint.

J'ai littéralement dévoré l'avant-dernier droit et liberté qui m'a sensibilisé encore davantage à tout ce racisme qui investit notre chère civilisation !

Quant au dernier numéro que je viens de recevoir, j'ai été très ému d'y lire un hommage à Jean Seberg dont le drame, entre tant d'autres certes, m'a complètement bouleversé. C'est pourquoi, en hommage à cette actrice qui a donné beaucoup de son argent en faveur de l'intégration raciale aux U.S.A., j'ai augmenté mon chèque modestement.

Michel GOUGEON
45 Orléans

courage et obstination

Me voici déjà parvenu au terme d'un premier abonnement à votre mensuel droit et liberté et c'est sans l'ombre d'une hésitation que je choisis aujourd'hui de renouveler mon engagement. Conscient de ne mener qu'un piètre combat au sein d'un environnement raciste et rempli de préjugés, et regrettant de ne pouvoir vous accorder plus de temps et d'argent aussi, il ne me reste qu'à vous souhaiter courage, obstination et succès dans vos luttes quotidiennes contre l'intolérance, le racisme et sa cohorte de préjugés.

P. SZYMANEK
55240 Bouligny

les masques de l'arbitraire

A chacun sa connaissance sa vérité, sa vision de la réalité. Toi qui connaît ton ignorance à chaque pas tu la mesures ne te méprises point pour autant Tu connais ton ignorance voilà ta force alors sans a priori tu abordes l'autre pour faire connaissance quand nombre de miséreux prétendent a priori vérité ce qui n'est en fait que préjugés arbitraire racisme.

Edith LOUISEBERNARD
80 St- Riquier

droit et liberté ■ n°386 ■ décembre 1979

éditorial ■

james mangé

« La soirée fut d'une tristesse accablante. De leurs cellules de condamnés à mort, les héros annonçaient aux autres occupants de la prison, par un chant doux et mélancolique, que leur fin était proche... Ce n'est que tard dans la nuit que le chant s'arrêta, que la prison sombra dans un silence inquiétant. J'étais déjà éveillé lorsque le chant reprit, tôt le matin. De nouveau, cette musique si tragiquement belle s'éleva des barreaux de la fenêtre, emplissant de son écho la promenade, allant se perdre dans les immenses cours de la prison ».

Ainsi le démocrate blanc Ben Turok évoquait-il l'exécution du militant de l'ANC d'Afrique du Sud, le poète Vuyisilé Mini. Ainsi mourut, en avril dernier, le militant de l'ANC, Solomon Mahlangu, 23 ans.

James Daniel Mangé, 24 ans, marié, père d'un enfant, passera Noël dans la cellule des condamnés à mort, à la prison de Pretoria, en Afrique du Sud. Combien de fois aura-t-il entendu la longue mélodie qui accompagne chaque supplicé jusqu'à sa fin, à l'aube, dans cette Afrique du Sud où c'est l'été, où l'on pend en moyenne deux Noirs par semaine — où les rares condamnés blancs ont « droit » chacun à une corde neuve tandis que la même corde sert à plusieurs reprises pour les Noirs ?

James Daniel Mangé. Il aurait été possible de s'indigner devant le silence presque total de la presse ; toi, l'otage de l'apartheid, l'otage oublié qu'on voue au supplice pour l'exemple, pour faire peur, comme firent autrefois Lischka et les siens de Jean-Pierre Timbaud de ceux de Chateaubriant. Mais c'est trop écœurant. Noël arrive, ton épouse et ton fils seront seuls ; toi, dans ta cellule, c'est la mort qui guette.

James Daniel Mangé, condamné à mort, 24 ans. Ils t'avaient mis, toi et tes onze camarades, dans une caisse de verre « spécialement conçue », ils t'ont jugé à huit-clos « pour protéger les témoins », ils t'ont condamné à mort, et tes onze frères à 173 ans de prison. Mais vous, c'est en chantant les hymnes de la liberté que vous entriez devant vos bourreaux et lors du verdict, vous proclamiez sur des pancartes fièrement levées : « Jamais à genoux », « L'apartheid est un crime contre l'humanité ».

James Daniel Mangé, condamné à mort pour cause de courage, du grand courage d'appartenir à la résistance de l'ANC, condamné à mort pour cause de noblesse, de grande et haute noblesse d'homme debout contre le plus hideux des racismes, James Daniel Mangé, 24 ans, condamné à la mort par des criminels contre l'humanité.

Mais ils vont savoir, nous en prenons l'engagement, qu'ici aussi, tu as des milliers et des milliers d'amis. Tout, nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour t'arracher à cette mort injuste. Nous ne ménagerons pas nos efforts, car l'exemple que tu nous donnes, pour nous, les antiracistes de France, c'est l'avenir du monde qui paraît plus lumineux. Et c'est aussi ça, Noël.

Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

lois racistes

le forcing

Faire vite, frapper fort et réduire les oppositions, telle est aujourd'hui la politique du gouvernement dans le domaine de l'immigration. Nous ne le disons pas en vertu d'un parti-pris systématique, mais parce que les faits le prouvent clairement. Ce qui ne signifie d'ailleurs pas que cette politique se déroule sans obstacles.

Faire vite. Depuis que les décrets de M. Stoléro ont été annulés par le Conseil d'Etat, le 24 novembre 1978, les autorités ont comblé le vide existant, soit en continuant d'appliquer les textes devenus caducs, soit en édictant de nouvelles mesures de même inspiration. Ainsi, quelques jours à peine après l'annulation du décret relatif à l'« aide au retour » une note signée du Directeur de la D.P.M. recommandait de reprendre la constitution des dossiers pour la mettre en œuvre ; les décrets portant atteinte à l'immigration familiale continuent, bien que condamnés, d'avoir des effets quotidiens ; les titres de séjour de 10 ans, renouvelables, dont bénéficiaient les Algériens, ont été remplacés par des récépissés d'un an, et cela non plus au moyen d'un décret, mais d'une circulaire prenant la forme du tract

bleu signé du ministre et distribué aux intéressés (1).

Pour donner une couverture légale à ses pratiques administratives, le gouvernement a élaboré les projets de loi Bonnet sur les conditions d'entrée et de séjour en France des étrangers, et Stoléro sur les conditions de séjour et de travail des étrangers en France.

Il tenait absolument à leur adoption au cours de la session parlementaire de printemps. Mais l'émotion qui s'exprime dans des milieux très divers, les prises de position et manifestations spectaculaires demandant leur rejet (2) ont contrecarré ses efforts pressants auprès des députés et des sénateurs.

Votée en première lecture le 29 mai 1979 par l'Assemblée Nationale, la loi Bonnet se heurtait le 26 juin à la question

Une situation d'insécurité permanente pour les travailleurs immigrés, leurs conjoints et leurs enfants.



Photo : Abdelahak Senna

préalable du Sénat, revenait le 28 juin devant les députés en seconde lecture, et, de retour *in extremis* au Palais du Luxembourg, ne pouvait être débattue avant la clôture de la session (30 juin). Il ne fallut pas moins de trois séances à la Haute-Assemblée les 18 octobre, 25 octobre et 7 novembre, pour examiner les quelque 120 amendements déposés, au grand dam du ministre de l'Intérieur, qui s'acharnait à minimiser la portée de son texte en vue de le faire passer avec un minimum de discussions. Pour mettre au point la dernière rédaction, la Commission mixte paritaire, composée de 7 députés et 7 sénateurs, se réunit le 5 décembre et nous ignorons encore quelle procédure sera utilisée pour hâter le plus possible l'adoption définitive de la loi.

Quant à la loi Stoléro, soumise le 28 juin à l'Assemblée Nationale pour un vote à la sauvette, ce sont les députés eux-mêmes qui ont décidé de la renvoyer à la Commission des Affaires Culturelles, familiales et sociales. Celle-ci l'a examinée et amendée à sa séance du 21 novembre pour être votée, en première lecture, le 30 novembre. Tout sera tenté pour que le Sénat se prononce avant la fin de l'année, d'autant plus que, selon l'article 7, l'entrée en vigueur de la loi devrait avoir lieu à compter du 1^{er} janvier 1980.

frapper fort

Nous sommes donc à la dernière phase d'une bataille beaucoup plus longue que le gouvernement ne l'envisageait ; il précipite le mouvement et l'on peut craindre que d'ici peu, la nouvelle législation entre dramatiquement en action.

Car son objectif est de **frapper fort**. Ses caractéristiques ont été maintes fois dénoncées (3) : multiplication des cas d'expulsions, institution officielle de l'interdiction administrative et de l'incarcération sans jugement, extension des pouvoirs discrétionnaires du ministre de l'Intérieur, des préfets et de la police, subordination étroite du séjour à l'emploi, création d'une situation d'insécurité permanente pour les travailleurs immigrés, leurs conjoints et leurs enfants. Autant de violations délibérées des principes contenus dans la Constitution et dans les Pactes internationaux des Droits de l'Homme, dont M. Barre demande la prochaine ratification, sous réserve que soient écartés les articles qui contredisent les textes anti-immigrés.

Tout au long du débat au Sénat, M. Bonnet a rageusement combattu les amendements qui atténuaient si peu que ce soit la rigueur de son projet. A la fin, il a manœuvré de telle sorte, selon une procédure très rarement utilisée, que l'ensemble de la loi amendée soit rejetée, de même que le texte initial venant de l'Assemblée Nationale. Si bien que la Commission mixte paritaire — dont la composition a été calculée en fonction du résultat recherché — devra prendre pour base de sa discussion le texte initial, non amendé. Dès lors, il est évident que les mesures les plus



Photo : Abdelahak Senna

La main d'œuvre immigrée demeure un facteur indispensable de l'économie française.

draconiennes seront votées conformément à la volonté gouvernementale.

Après cela, même des aménagements de la loi Stoléro, qui n'en supprimeraient pas la nocivité fondamentale, ne sauraient servir d'alibi aux parlementaires complices de cette opération qui mutile le Droit français et international, qui institutionnalise en France une catégorie d'hommes taillables et corvéables à merci, voués à l'injustice et au mépris.

double langage

Pour justifier cette législation, les porte-parole du Pouvoir ont, dans un premier temps, misé ouvertement sur le racisme. Les contrôles d'identité discriminatoires — qui ne manqueront pas désormais de s'amplifier — tendent déjà à accréditer le mensonge d'une surcriminalité des étrangers, avec l'appui de statistiques tendancieuses publiées par le ministre de l'Intérieur lui-même. Les lois Bonnet et Stoléro ont été présentées avec insistance comme une nécessité imposée par la « situation de l'emploi » : formule d'apparence objective qui suggère ce que certains osent proclamer crûment : à savoir que la présence des immigrants contribuerait au chômage et que leur départ assainirait le marché du travail. Dans son interview télévisée du 18 avril, le Président de la République n'a pas hésité à affirmer que les immigrants sont l'une des trois « causes » de l'insuffisance des emplois disponibles (les deux autres étant le trop grand nombre de jeunes en âge d'entrer dans la production et le trop petit nombre de travailleurs en âge de prendre leur retraite) (4). On ne manque, par ailleurs, aucune occasion de laisser entendre, contre toute vérité, que les immigrants sont responsables du déficit de la Sécurité Sociale (rapport lcart), et qu'ils

coûtent cher, notamment en matière de logement — alors que tant de Français vivent dans des conditions si inconfortables.

Pourtant, l'opposition à ces campagnes et aux projets Bonnet-Stoléro conduit les milieux officiels à pratiquer un double langage qui vise, tout en alimentant l'hostilité envers les immigrants, à atténuer la réprobation que cette politique suscite. La seconde « semaine du dialogue Français-immigrés » (18-25 novembre) a donné lieu à maints discours lénifiants, qui contredisent cyniquement les réalités. Recevant 250 étrangers (dont une minorité de travailleurs), M. Giscard d'Estaing a déclaré, par exemple, le 21 novembre, que « les droits de chacun seront fixés », qu'« il a été décidé de ne jamais revenir sur les droits acquis » et que « les titres délivrés ne seront jamais remis en cause ». Or, cela ne correspond que de très loin au projet Stoléro qui stipule — dans des conditions, il est vrai, fixées — la privation du droit au travail, donc au séjour, en cas de chômage d'une durée de 6 mois ou de retard tardif d'un congé, et surtout le **non-renouvellement** chaque année d'un certain nombre de titres de travail, donc de séjour, choisis à leur guise par les préfets.

Ces propos, édulcorant la teneur de la législation qui se met en place, vont de pair, malgré tout, avec le thème appuyé des « sacrifices » consentis : les millions dépensés pour les immigrants sont chiffrés complaisamment en les séparant de ce qui se fait (d'une façon insuffisante) pour l'ensemble de la population, et les « traditions d'accueil » sont réaffirmées « en dépit des difficultés économiques ». N'est-on pas conscient, en haut lieu, que dans le contexte actuel de 51 semaines de malveillance pour une semaine de prétendu « dialogue », de tels raisonnements confortent le sentiment trop répandu que la présence des immigrants porte atteinte aux intérêts des Français ?

On sait pourtant que la main-d'œuvre immigrée demeure un facteur indispensable de l'économie française. Le rapport inter-ministériel présenté en 1976 par M. Anicet Le Pors l'a démontré : le départ de 150.000 étrangers ne libérerait pas plus de 13.000 emplois dans l'immédiat, et approfondirait rapidement la crise, en tarissant de nouvelles sources de travail. Plus près de nous, le rapport de la Commission parlementaire d'enquête sur la situation de l'emploi et le chômage, rédigé par M. Philippe Séguin et publié le 21 juin 1979, souligne à plusieurs reprises que « le reflux de la population étrangère ne peut résoudre à court terme les problèmes d'emploi en France » car « les conditions spécifiques de l'emploi de la main-d'œuvre étrangère limitent considérablement les possibilités de substitution ».

s'organiser, lutter

Il faut donc bien considérer que le but réel de la législation Bonnet-Stoléro n'est pas de diminuer sensiblement le nombre des travailleurs étrangers en France, mais d'exercer sur eux une pression plus forte. Les menaces d'expulsion, l'intimidation quotidienne, une situation plus aléatoire que jamais, les dissuaderont de faire venir leur famille et amoindriront leurs possibilités de lutter contre une surexploitation croissante. La pratique déjà patente, les déclarations relatives au maintien de telle ou telle nationalité, montrent que la sélection annuelle prévue par le projet Stoléro permettra d'éliminer d'une part les plus combattifs et, d'autre part, les originaires de certains pays sur des critères que l'on ne peut que qualifier de raciaux.

Le problème de l'emploi ne cessera pas pour autant de s'aggraver, mais la division des travailleurs, le détournement des colères contre le bouc émissaire immigré s'en trouveront à coup sûr accélérés.

Voilà pourquoi, au plus profond de l'opinion, l'inquiétude grandit, l'idée se précise qu'il importe à tout prix d'arrêter ce processus dangereux, et que, faute d'avoir pu empêcher le vote des lois qui font perdre à la France son visage et son âme, il convient de s'organiser pour une nouvelle résistance, pour protéger ces hommes, ces femmes, ces enfants, qui sont une partie de notre société, de nous-mêmes, et qui sont aujourd'hui désignés aux calomnies, à la haine et aux persécutions.

Car, cette fois-ci, nous savons, nous sommes avertis.

Albert LEVY

(1) Le mrp, dont le recours contre l'un des décrets Stoléro avait abouti favorablement en novembre 1978, a également demandé au Conseil d'Etat la condamnation de ce procédé pour le moins insolite.

(2) Ainsi, la marche silencieuse du 25 juin, à l'initiative du mrp et d'une trentaine d'autres associations de solidarité et de défense des Droits de l'Homme, laïques et chrétiennes.

(3) Notamment au colloque organisé le 29 septembre au Sénat par le mrp avec plus de 50 associations et de nombreuses personnalités.

(4) Voir « Le Monde » du 20 avril.

indochine rescapés de l'apocalypse

« Apocalypse now », l'apocalypse aujourd'hui, il faut avoir vu le film de Coppola pour comprendre toute l'étendue de l'ouragan tragique qui balaie l'Indochine depuis trente ans. Un puissant mouvement de solidarité se manifeste en France, notamment pour l'accueil des réfugiés mais les arrières-pensées ne manquent pas chez certains responsables.

Depuis 1975, la France accueille environ mille réfugiés d'Indochine par mois. Au début de l'année 1979, le gouvernement décide de diminuer de moitié ce contingent et dans les mois qui suivent, cette décision entre dans les faits. Mais avec l'affaire des « boat people » au début de l'été, puis l'exode des Cambodgiens un peu plus tard, un immense sentiment de solidarité se développe dans le pays. Le gouvernement et les media officiels participent massivement à une campagne d'information qui bouleverse l'opinion publique.

« Cette campagne marquée d'un anti-vietnamisme ignoble, forcené aboutissant à une déformation complète des réalités historiques actuelles », selon les termes du Pr de Wanguen, Président de France Terre d'Asile (1), interrogé à l'occasion de cet article, peut donner l'impression que le gouvernement se fait ici le champion des Droits de l'Homme. En fait, la réalité est bien différente. Si le gouvernement s'est bien engagé à accueillir dix mille réfugiés de juillet à la fin 79, leur nombre global pour l'année (14.800) ne dépassera en fait que de très peu le nombre accueilli en 1978 (13.000). Que comprendre ? Le soudain accès de fièvre humanitaire de la France officielle aurait inventé, pour les besoins de la cause, une situation tragique ?

Ou peut-être, et plus vraisemblablement, le bénéfice politique de la campagne serait considéré comme plus important que l'action ?

trésors de générosité

Et pourtant ! Quels trésors de générosité ont été déployés, ces derniers temps, pour permettre à la France de remplir son devoir. Générosité qui, d'ailleurs, n'exclut pas la lutte. C'est en effet après une action difficile et persévérante que des organisations comme France Terre d'Asile ont pu faire admettre par le gouverne-

ment que l'installation des réfugiés, hommes et femmes le plus souvent démunis de tout, se fasse sur fonds d'Etat.

Le rôle des associations est d'ailleurs aussi décisif qu'intéressant. Ainsi, un collectif composé de la Cimade, du SSAE, du Secours catholique, de la Croix Rouge et de France Terre d'Asile (avec occasionnellement une aide d'autres organisations comme le Secours Populaire Français) a la charge de gérer entièrement l'accueil de ces réfugiés indochinois. Les associations se sont partagées les rôles, ce qui a permis une décentralisation complète de la gestion des centres d'hébergement.

L'avantage évident d'une telle organisation est que de nombreux écueils peuvent être évités. Utilisant les places disponibles dans des équipements sociaux déjà existants, on évite la formation de ghettos préjudiciable à l'intégration dans la vie française. L'intéressement des collectivités locales, qui peuvent utiliser à plein rendement et avec une aide de l'Etat leurs équipements (foyers de jeunes travailleurs, foyers d'immigrés, etc...) évite bien des problèmes de financement qui ont vite, on l'a vu souvent, une incidence sur la « tolérance » (ou le racisme !) de la communauté d'accueil.

Alors, un îlot d'amitié entre les peuples dans un océan de racisme ? La réalité est certainement plus complexe. Côté positif, on constate que, soutenue par une information abondante, relayée par des organisations démocratiques, l'opinion publique française est prête à accueillir positivement ceux que les aléas de l'histoire rejettent hors de leur pays. C'est un solide encouragement à l'action antiraciste.

Mais la nature de la propagande qui entoure cette réalité et la précarité de la situation des étrangers vivant en France obligent à se poser quelques questions. C'est ainsi que le gouvernement s'efforce de faire passer l'accueil des réfugiés d'Indochine comme une bonne action « du prince » pour redorer un blason singulièrement terni par la volonté brutale d'im-



d.r.

poser les lois racistes au Parlement. Ce faisant, on tend à faire oublier que l'asile est, en France, un droit et un acquit démocratique, non une grâce régaliennne. La France est en effet signataire de la Convention de Genève qui lui impose à cet égard des devoirs très précis.

le droit d'asile en question

De plus, l'instauration de quotas en la matière contrevient très clairement à l'esprit du droit d'asile et l'on peut se demander si ceci ne signifie pas en fin de compte son arrêt définitif. On fera valoir qu'on a accueilli « suffisamment » de réfugiés pour l'année et l'on aura, face à l'opinion, les moyens de se faire passer pour ultra-libéral tout en se réservant la possibilité de choisir « ses » demandeurs d'asile. La loi Bonnet donnerait un cadre légal à cette exécution du droit d'asile et c'est la raison pour laquelle France-Terre d'Asile s'est associée à la motion que le mrp et de nombreuses organisations ont prise, à la suite du colloque du Sénat, le 29 septembre dernier, et qui condamne vigoureusement le projet Bonnet. Enfin, l'accueil de nombreux réfugiés indochinois ne rentre-t-il pas également dans une politique de rotation de la main d'œuvre étrangère, souvent évoquée dans des documents officiels (voir d.l. n° 377) ?

En conclusion, on peut se féliciter de la générosité populaire qui s'est manifestée à l'égard des réfugiés indochinois comme cela fut le cas pour les réfugiés chiliens. Mais le temps de l'accueil passé, la vie de ces hommes et de ces femmes ne risque-t-elle pas d'être détériorée par les campagnes qui, pour disculper les vrais responsables, visent à faire des étrangers vivant en France la cause de tous les maux qu'impose la crise ?

Jean-Louis SAGOT-DUVAUROUX

(1) France Terre d'Asile, 29 rue Saint-Amand 75015 Paris, Tél. 531.16.90

ku-klux-klan

les cow-boys de la haine

Cinq morts : le Ku-Klux-Klan renoue avec les vieilles méthodes terroristes du passé. L'assassinat prémédité à Greenboro en Caroline du Nord, de 5 militants antiracistes nous rappelle que, dans les Etats-Unis de Carter, les vieux démons n'ont pas été extirpés.

Un Noir, Richard Arrington, a été élu maire de Birmingham, en Alabama. Cette élection prend figure de symbole, car Birmingham fut, dans les années 60, l'un des hauts lieux de la lutte pour les Droits Civiques.

C'est en effet à Birmingham qu'éclataient, en 1963, de violentes émeutes mettant aux prises des milliers de Noirs et les forces du très raciste chef de la police, Eugène Connor, dont les hommes firent preuve d'une extrême sauvagerie. Des centaines de manifestants furent arrêtés et, parmi eux, le pasteur Martin Luther King. Quelques jours après cette arrestation, une église baptiste noire était dynamitée et quatre petites filles y trouvaient la mort. Depuis une dizaine d'années, des incidents raciaux sporadiques continuent d'éclater, malgré la gestion de maires (blancs) plus libéraux qu'ailleurs.

M. Arrington a été élu par 51,1 % des suffrages, contre 48,9 % à son adversaire, M. Franki Frank Parsons, un avocat blanc qui avait fait une campagne délibérément raciste. Cette élection est donc une grande victoire pour la communauté noire de Birmingham, et aussi pour tous les Noirs des Etats-Unis. Mais ils font montre d'un optimisme très nuancé quant au comportement des Blancs dans cette affaire, car on ne peut dire que leur mentalité ait beaucoup changé depuis 15 ans.

A Birmingham, comme dans toutes les grandes villes américaines (à l'exception de Washington), les Blancs abandonnent peu à peu la ville pour aller s'établir dans les banlieues. Au contraire, la participation électorale des Noirs s'accroît lentement, obéissant en cela aux directives des grandes associations noires.

De plus, l'élection de Richard Arrington ne peut masquer l'érosion lente mais continue des conquêtes des Droits Civiques, érosion qu'encourage la crise économique actuelle.

Des « élections spéciales » ont eu lieu au début de novembre, en Californie. Les électeurs devaient se prononcer notamment sur une proposition qu'on a communément appelée « la mesure contre le busing » (2) qui, formulée de façon très évasive, vise à empêcher les tribunaux de l'Etat d'appliquer des principes différents de ceux de la Cour fédérale quant au problème de l'intégration scolaire en Californie.

La Cour Suprême des Etats-Unis établit en effet que seule une ségrégation pratiquée consciemment par les autorités concernées est condamnable.

M. Alan Robbins, sénateur démocrate et auteur de cette proposition soutient que la ségrégation scolaire en Californie n'a pas été consciemment préméditée et donc qu'il serait plus difficile d'exiger que le « busing » soit obligatoire si la proposition était approuvée. Son propos a été bien compris par les Blancs puisque sa proposition l'a emporté massivement avec environ 66 % de « oui ».

Il reste à savoir si ce qu'on appelle le « White flight » (la fuite des Blancs), c'est-à-dire la désertion des écoles intégrées par les élèves blancs que leurs parents dirigent alors sur des écoles privées trop dispendieuses pour les Noirs, ne constitue pas une action consciemment préméditée. Quoi qu'il en soit, les adversaires de cette proposition estiment qu'elle risque d'enrayer complètement le processus de déségrégation scolaire qui, depuis 1978, se poursuit tant bien que mal à Los Angeles.

A ce retour feutré du racisme correspond un renforcement constant du Ku-

Dallas : pour la première fois en 60 ans, le Ku-Klux-Klan a défilé dans le centre de la ville.



Photo : Associated Press

Klux Klan qui s'est traduit dernièrement par un retour en force de la violence raciste. Cinq personnes au total ont été tuées et une dizaine blessées lors de l'un des plus graves incidents survenus aux Etats-Unis depuis les grandes manifestations des années 60 pour les Droits Civiques.

Le samedi 3 novembre, un mouvement de gauche organisait à Greenboro, en Caroline du Nord, une manifestation contre le Ku-Klux-Klan. Au moment où le groupe des manifestants s'ébranlait en criant des slogans hostiles au K.K.K., une douzaine d'hommes sortis de deux camionnettes ont ouvert le feu sur le cortège. A son arrivée, la police devait relever quatre morts parmi les manifestants — 3 Blancs et une femme noire — et une dizaine de blessés dont l'un, le docteur Michael Nathan, mourait, le lundi 5 novembre, des suites de ses blessures.

Quatorze personnes ont été inculpées de meurtre ou de tentative de meurtre. D'après la police, elles appartiennent toutes au Ku-Klux-Klan et à un groupuscule nazi local.

Par contre, le même samedi, à Dallas dans le Texas, une cinquantaine de militants du K.K.K. ont pu défilé dans la ville, sous les huées de la foule, bien sûr, mais néanmoins en toute tranquillité, car leur manifestation, elle, était protégée par plus de 300 policiers !

M. Jody Powell, porte-parole de la Maison Blanche, a déclaré que le Président Carter était « préoccupé par la renaissance du Ku-Klux-Klan ». Que ne prend-il rapidement les mesures qui s'imposent pour mettre le gang raciste hors d'état de nuire !

Robert PAC

(1) Voir droit et liberté de septembre 1978 et de septembre 1979, articles sur les quotas.
(2) Le « busing » est le transport en autocars (bus) d'élèves blancs vers les écoles majoritairement noires, et réciproquement, de façon à faire entrer dans les faits la déségrégation scolaire décidée officiellement.

le sous-préfet ferme la brasserie

« On ne sert pas les Arabes ». Telle était, invariablement, la réponse du propriétaire de la brasserie « Le Moderne », à Mantes, aux consommateurs maghrébins qui pénétraient dans son établissement situé place de la gare. Devant une provocation aussi grossière (Mantes-la-Jolie compte une importante communauté immigrée), le mrp et les démocrates se mobilisaient afin de faire respecter la loi du 1^{er} juillet 1972. Le maire apportait aussi son concours... et il y a quelques jours, le sous-préfet de Mantes décidait de fermer la brasserie pendant quinze jours.

Une décision sans précédent, à notre connaissance, et qui, souhaitons-le, sera à l'avenir de plus en plus fréquemment appliquée à l'égard des cafetiers racistes. Le mrp, pour sa part, entend poursuivre son action et va, en particulier, porter plainte contre le propriétaire du « Moderne ».

le canada engloutit ses indiens

M. René Lévesqué, premier ministre du Québec, a présidé, le 27 octobre 1979, la mise en service de la plus puissante centrale hydroélectrique souterraine d'Amérique du Nord. Elle est située à 1.500 km au Nord de Montréal, dans la James Bay, tout au fond de la Baie d'Hudson, sur le cours de la Grande Rivière et elle va fournir en électricité l'équivalent de 150.000 barils de pétrole par jour. Pour réaliser cette œuvre titanesque, les techniciens ont « remodelé le paysage » c'est-à-dire que les affluents, les cours d'eau voisins ont été refaçonnés et quelquefois détournés pour grossir la Grande Rivière. Il a fallu créer un lac artificiel grand à peu près comme un demi-département français.

Mais ce que nos mass-média ont pudiquement passé sous silence, c'est que cette réalisation a provoqué l'exode ou le déclassement de milliers d'Indiens créés qui vivaient là depuis des millénaires. Ces Indiens sont essentiellement chasseurs, pêcheurs et trappeurs et tous les bouleversements créés par l'aménagement de cette centrale rendent impossible désormais qu'ils puissent continuer de l'être. Ils ont lutté pendant 10 ans contre ce projet, saisissant la justice du pays, car ils n'entendaient pas être dépossédés de leurs droits sur leurs terres. En vain. On ne leur accorda que de l'argent dont on sait qu'il contribue à la dépersonnalisation de l'Indien.

Le micro-climat et l'équilibre biologique de la région vont être profondément affectés et même si les Indiens s'en allaient loin de la Grande Rivière, ils subiraient encore les effets néfastes de cette centrale. Par exemple, en diminuant le débit d'eau douce dans l'eau salée de la James Bay au printemps, les barrages retardent la fonte des glaces, ce qui prolongera les hivers, amenant des changements dans les températures habituelles de ces régions.

Et encore cette centrale n'est-elle que la première d'un projet qui en comporte deux autres, tout aussi importantes, sur la Grande Rivière. A elles trois, elles fourniront autant d'électricité que les 50 centrales actuellement en activité au Québec, dont la plus grande partie sera d'ailleurs vendue à l'Etat de New-York. Cette fois, les désordres écologiques concernent une superficie égale à deux fois celle de la France et les Indiens en seront encore les victimes.

les églises plaident pour l'homme

Au cours d'une conférence de presse organisée à Paris le 19 no-

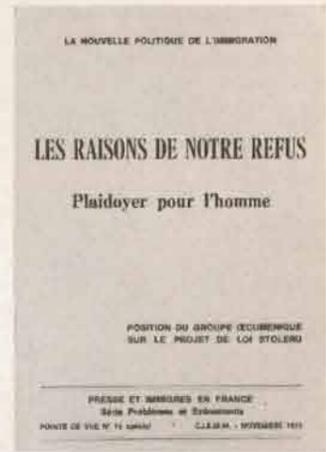
vembre, les Eglises (Eglise Catholique, Fédération Protestante de France) ont présenté une brochure du groupe œcuménique sur le projet de loi Stoléré intitulé : « Les raisons de notre refus-plaidoyer pour l'homme » (1), dans laquelle sont justifiées les prises de position des responsables chrétiens face à la politique d'immigration des pouvoirs publics.

Monseigneur Sabin Saint-Gaudens, évêque d'Agen, devait déclarer en particulier : « La défense des droits des immigrés, de tous les droits de tous les immigrés en France fait partie de l'annonce de l'Evangile. Tout ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le vous-mêmes pour eux » (Mat. 7/12). Ce que nous voudrions que les autres peuples fassent pour nous si nous vivons chez eux, voilà le point de référence que propose le Christ à tous les hommes de bonne volonté pour que soient établis une législation, des rapports sociaux, des relations personnelles qui nous fassent accueillir les immigrés en France « en les aimant comme nous-mêmes ».

Pour sa part, le Pasteur Maury soulignait : « Je dois donc ici redire notre espoir que le Parlement n'accepte pas tels quels les projets de loi qui lui sont soumis : ils nous paraissent traiter les travailleurs immigrés sous le seul aspect de leur fonction économique et nous ne

pouvons l'accepter. Notre pays, comme d'ailleurs les autres pays d'Europe Occidentale, doit réaliser que notre communauté nationale est désormais une communauté diversifiée à laquelle appartient aussi des hommes, des femmes et des enfants d'autres origines et il doit recevoir positivement cette nouvelle situation, même si elle implique quelques sacrifices économiques ».

(1) On peut se procurer cette brochure au C.I.E.M.M., 46 rue de Montreuil, 75011 Paris, Tél. : 372.49.34.



les racistes au tribunal

Plusieurs affaires de racisme ont trouvé, ces dernières semaines, leur dénouement devant les tribunaux. Cela, à l'initiative du mrp et de son service juridique qui ont exigé l'application de la loi du 1^{er} juillet 1972 dans les cas suivants :

■ **Affaire Hamon** : Organisateur, l'an dernier, d'un rassemblement nazi à Blandy-les-Tours (Seine-et-Marne), Hamon a été condamné par le Tribunal de Melun à 8 mois de prison avec sursis, à 2.000 F. d'amende et à 1.500 F. de dommages et intérêts au mrp (M^{re} François Tuffet).

■ **Affaire I.T.B.** : Il y a plusieurs mois, M. Berger, le directeur de cette entreprise, avait fait paraître une offre d'emploi discriminatoire. Le mrp s'était alors constitué partie civile. Le Tribunal de Compiègne avait, à ce moment, relaxé M. Berger. Jugement qui vient d'être infirmé en appel et à la demande du mrp par le tribunal d'Amiens. M. Berger a en effet été condamné à 3.000 F. d'amende et 1.000 F. de dommages et intérêts pour le mrp (avocats M^{res} Francis Pudlowski et Lecul).

■ **Figaro-Magazine** : Le tribunal a estimé que le mrp n'était pas visé par l'article (voir droit et liberté n° 385) publié dans le magazine de MM. Pauwels et Alain de Benoist et n'a pas donné de suite favorable à la plainte du mrp.

■ **Aspects de la France** : L'an dernier, au moment de l'affaire Darquier de Pellepoix, l'hebdomadaire de l'Action Française avait publié un article violemment antisémite, présentant en particulier les juifs comme des envahisseurs « campés en France ». Le mrp avait alors engagé des poursuites (M^{re} Francis Pudlowski). Le Tribunal de Paris devait rendre son verdict le 5 décembre. Dans la seconde affaire qui oppose le mrp à Aspects de la France à propos d'un article raciste publié après la mort de Charlie Chaplin, le jugement sera connu en appel le 11 décembre.

■ **Spécial-Dernière** : Le rédacteur en chef de cet hebdomadaire contre lequel d'injustes poursuites avaient été engagées par le Parquet pour incitation à la haine raciale a été relaxé.

Le Tribunal a reconnu que Spécial-Dernière avait, contrairement à ce que prétendait l'accusation, dénoncé les activités néo-nazies et racistes de l'Anti-youtre. Le mrp, dans cette affaire, a témoigné en faveur de l'inculpé.

■ **Ali Abdou** : Les trois tortionnaires du jeune Algérien ont été respectivement condamnés à 4 ans, 3 ans et 18 mois de prison. Rappelons qu'Ali Abdou avait été agressé et torturé, sans raison apparente, par trois racistes dans un bar de Toulouse il y a plusieurs mois. Aggression qui, en son temps, avait causé beaucoup d'émotion.

Par ailleurs, le mrp s'est constitué partie-civile ou a engagé des actions en justice contre « Courrier-Cadre » qui présentait des offres d'emplois discriminatoires, contre le professeur Maurer qui indiquait publiquement, il y a quelques mois : « J'étais fasciste et je le reste. Je suis pour l'élite et elle seule m'intéresse ». (Avocats : M^{res} Pudlowski et Imerglik), contre un hôtel de la rue Tiquetonne à Paris (2^e) qui a refusé de louer une chambre à un chanteur noir américain, Champion Jack-Dupré.

les handicapés percent le mur d'égoïsme

Les réactions passionnelles qui, à Sèvres, ont accueilli l'annonce de l'implantation d'un foyer pour handicapés sur un terrain cédé par Lino Ventura, les protestations des riverains, les arguments développés par ceux-ci montrent, s'il en était besoin, qu'il existe aussi à l'égard des handicapés moteurs ou mentaux une certaine forme de racisme.

Les faits méritent d'être rappelés. Il y a quelques mois, l'association « Perce-Neige » décidait de construire, sur un terrain appartenant à Lino Ventura, un foyer pour handicapés mentaux. La municipalité de Sèvres accordait sans difficulté le permis de construire, pensant par cette action contribuer à une œuvre humanitaire. C'était compter sans les réactions des riverains : « Ils ont des instincts sexuels, ils vont nous sauter dessus »... « Il faudrait les mettre ailleurs, à l'écart »... « Je ne veux pas que ma maison perde de sa valeur »... « Il y aura 80 % de mongoliens et je ne supporte pas la vue de... ces personnes ».

Autant de réflexions sorties tout droit de l'habituel arsenal des préjugés et idées reçues. La municipalité et l'association « Perce-Neige », pour leur part, ont maintenu le projet de construction du foyer et ont, d'ores et déjà, engagé des actions afin de briser le mur d'incompréhension, de peur et d'égoïsme, qui emprisonne les handicapés.

les noirs, les femmes et l'ayatollah

Prendre en otage des diplomates est une pratique qui, indépendamment de son caractère moralement odieux, fait peser inutilement de graves menaces sur la paix du monde et la coexistence pacifique. Libérer « les Noirs et les femmes » d'abord introduit une discrimination à rebours inacceptable car elle tend à faire passer pour irresponsables des ensembles d'êtres humains qui revendiquent bien haut l'égalité de tous. Une telle décision, même accompagnée d'« explications » sur la communauté d'oppression entre les Noirs américains et les peuples du Tiers-Monde, ne peut que donner des armes à ceux qui utilisent de troubles solidarités raciales pour maintenir dans la domination et la pauvreté tout ce qui n'est pas blanc et occidental.

On ne plonge pas impunément dans l'obscurité du passé et de la passion. Ceci dit, et quelles que

soient les réserves et les condamnations que suscitent à juste titre la prise d'otage de Téhéran, on ne peut qu'être écoeuré devant le déchaînement du racisme le plus éculé qui sert d'analyse à plus d'un commentateur. Fanatisme, cruauté, péril islamique, déferlements en tous genres servent à détourner l'attention des responsabilités écrasantes des U.S.A. dans la mise en place et le maintien du régime Pahlavi. Nul besoin de fanatisme islamique ou d'on ne sait quel atavisme malsain pour que le peuple iranien manifeste avec force son rejet du régime sanguinaire du Shah et de ceux qui le lui ont si longtemps imposé.

recul de la sonacotra à nanterre

Le conflit qui oppose les travailleurs immigrés aux responsables des foyers SONACOTRA prend un tour nouveau après la victoire remportée par les résidents à Nanterre. Ceux-ci, après une longue lutte et au terme de négociations qu'ils sont parvenus à imposer, ont obtenu satisfaction sur de nombreux points. D'abord les chambres sont désormais déclarées do-

miciles privés et sont donc inviolables. Les résidents pourront y recevoir des visites et donner des réunions. Un comité de résidence sera mis en place et démocratiquement élu. Les poursuites judiciaires sont arrêtées. Les dettes accumulées par le non-paiement des loyers seront réduites peu à peu. Enfin la surface des chambres sera doublée (12 m² au lieu de 6).

D'ores et déjà, une trentaine d'accords ont été signés dans la région parisienne entre les foyers SONACOTRA et les résidents en lutte.



Photo : Abdelhak Senna

le directeur affiche ses idées

M. Pest est le directeur de l'entreprise Komet sise à Vierzon, spécialisée dans la fabrication de « matériel de protection pour travaux en hauteur ». Il y a quelques mois (l'information nous est parvenue tardivement), il rendait public, par le biais du tableau d'affichage, quelques unes de ses appréciations sur la manière dont il conviendrait de gérer le pays.

Sous le titre « Un scandale », ce dynamique idéologue écrit : « Nous tenons également à vous informer qu'un nouveau décret nous oblige à verser actuellement une taxe sur les salaires. Celle-ci s'élève, pour 1978, à 1.377 F. Cette somme est destinée à construire des logements pour les Arabes, Algériens, etc... Ne serait-il pas préférable, avec le chômage actuel, de renvoyer les étrangers et de consacrer ces taxes obligatoires à certains de nos employés qui peuvent être en difficulté ».

Un parfait résumé du discours raciste.

il est interdit d'aimer

Alain est français. Claire est américaine. Ils s'aiment. Ils veulent se marier. Les pouvoirs publics français s'y opposent. « J'ai rempli et envoyé tous les papiers nécessaires à l'établissement d'une autorisation de mariage, nous a-t-elle écrit. J'ai alors reçu une lettre du consulat français à la Nouvelle Orléans (U.S.A.) me précisant que ma demande était refusée et ce sans raison ».

Pour entreprendre ses démarches, Claire a dû rentrer dans son pays. Elle a émis la volonté d'épouser Alain aux U.S.A. mais, lui a-t-on dit, il n'est pas sûr, même dans cette hypothèse, qu'on lui accorde par la suite la possibilité de s'installer en France définitivement.

un républicain entre guillemets

Dans son numéro du 27 septembre 79 le journal « Le Républicain de l'Essonne » publiait un article critique à l'égard de la municipalité d'Athis-Mons et s'en prenait vivement au maire-adjoint écrivant en particulier : « M. Liepchitz « Nathan » adjoint permanent, dispose de tout son temps pour surveiller

ça bave

La « bavure » policière d'Orléans a fait le mois dernier la « une » de la presse française. Le caractère symbolique du grave incident qui va peut-être coûter la vie à un jeune automobiliste a vivement frappé l'esprit des Français. Pourtant, il est un point sur lequel la presse, à de rares exceptions, n'a pas mis l'accent : le racisme sous-jacent à cette affaire. En effet, le pompiste qui est, d'une certaine manière, à l'origine du processus conduisant à la fusillade, a alerté la police non seulement parce que le chèque que lui avait remis la victime, Claude François, était mal écrit (sic), mais aussi (et surtout ?) parce que les amis qui l'accompagnaient avaient « l'air gitan ».

Le caractère raciste de « la bavure » qui s'est produite le 18 octobre dernier dans le commissariat de Strasbourg, est plus évident. Quatre immigrés soupçonnés de faire du trafic de drogue (l'enquête officiellement ouverte établira la vérité sur ces faits contestés avec insistance par les immigrés) ont été soumis à de très graves sévices physiques. L'un d'entre eux, Mohamed Chakour, a été, selon son propre témoignage, dénudé, enchaîné à un radiateur, frappé (entre autres sur le sexe), piétiné et sodomisé à l'aide d'une matraque. Deux de ses camarades ont subi un sort analogue et ce durant plusieurs heures. Les tortionnaires n'étaient autres, selon lui, que le commissaire principal, le commissaire et les cinq inspecteurs qui les avaient interpellés devant le bar où aurait été découverte l'héroïne dont on les accuse de faire le trafic. Une affaire qui a mis en émoi la ville de Strasbourg où, selon de nombreux témoignages, les incidents sont monnaie courante.

Au moment où le tristement célèbre brigadier Marchaudon déposait, devant la Cour d'Assises de Nanterre, contre les amis de sa dernière victime, Mustapha Boukhezer, abattu de cinq balles de revolver en août 1977, un autre brigadier de police tuait, le 8 novembre, à Paris, place de la République, un jeune Maghrébin, Abdelkader Kerkebane. Ce dernier était soupçonné du vol d'un lot de vêtements dans la rue du Faubourg-du-Temple. Cela valait-il la mort ? « Le coup est parti accidentellement », a expliqué le policier. « J'ai glissé sur une feuille morte ». La balle, elle, n'a pas glissé. Elle a atteint Kerkebane de plein fouet.

l'avancement des travaux et la façon dont ils sont exécutés.

M. Nathan, justement indigné, envoyait au journal une lettre dans laquelle il indiquait : « Je me serais appelé Paul, aurait-on affublé mon prénom de guillemets ? Le signaler avec des guillemets, comme l'a fait l'auteur, a sans doute cette signification : « Lecteur, je vous alerte, cette personne est juive ».

Dans sa réponse, le journal répondait en ces termes : « M. Liep-chitz devrait savoir que « Le républicain » n'a aucune leçon à recevoir d'un membre du Parti fondateur du régime soviétique, grand spécialiste, lui, de l'antisémitisme. Et autrement qu'avec de regrettables (mais anodins) guillemets ».

Le journal reconnaît donc, pour la minimiser (anodins), l'intention antisémite exprimée par les guillemets.

le vieil homme et le raciste

M. Ignace Liberman n'est pas prêt d'oublier la soirée qu'il a vécue le 6 octobre dernier. Ce jour-là, un de ses vieux amis, âgé de 89 ans, M. Majerowicz, décide de lui rendre visite. Le vieil homme retrouve sans peine l'immeuble de M. Liberman mais ne peut se souvenir de l'étage où il demeure. Il s'adresse donc, et tout naturellement, au concierge, un certain Désiré. Il est 20h30. Le concierge en guise de réponse déclare : « Sale juif, tu cherches encorq ton juif ».

Il accompagne alors M. Majerowicz jusqu'au domicile de M. Liberman. Quand celui-ci ouvre la porte, il reçoit une volée d'injures antisémites : « Bande de sales juifs ! Après 20h, je dois me reposer. Vous, vous êtes riches, vous achetez des appartements. Ce vieux juif, je vais le faire bouffer par mon chien. Et toi, sale juif, puisque Hitler ne t'a pas brûlé, si je t'attrape, moi, en tête-à-tête dans le garage, tu passeras un mauvais quart d'heure. Mon chien est assuré pour ça ». M. Liberman a décidé de porter plainte. Le mrp pour sa part entend se constituer partie civile le jour de l'audience.

mise à mort pour l'estocade ?

« L'Estocade », une revue éditée en Haute-Saône, va peut-être disparaître. Dans un récent article, la publication dressait un panorama peu réjouissant de la presse de la collaboration au temps de l'occupation nazie.

Mal lui en a pris puisque un ancien collaborateur, l'ex-rédacteur

en chef du « Courrier de la Haute-Saône », un organe collaborationniste, a décidé de poursuivre en justice « L'Estocade » et de lui faire mordre la poussière en lui réclamant 25 millions de dommages et intérêts. L'ancien collaborateur invoque en effet la loi sur la prescription. Affaire à suivre de très près.

une bombe pour baillonner l'avocat

Alors que le procès de Lischka, Hagen et Heinrichsohn se poursuit à Cologne, que les six plaintes pour crimes contre l'humanité contre Paul Touvier, ancien chef de la milice à Lyon, vont enfin être instruites, que la chambre d'accusation estime fondée la plainte déposée contre Jean Leguay, des activistes fascistes sont passés à l'action ces derniers jours.

Une organisation qui s'intitule « organisation autonome des néonazis » a plastiqué l'appartement de M^e Joe Nordmann. L'attentat a crevé le plafond de l'appartement, soufflé l'escalier de l'immeuble, détruit de nombreuses vitres. C'est miracle si l'on ne relève aucun blessé grave. M^e Nordmann est un ancien résistant membre du mrp. Il est notamment le défenseur de Paul Cacheux, cet ancien résistant qui a, le premier, reconnu l'ex-colonel nazi Joachim Peiper. Paul Cacheux a d'ailleurs, ces dernières semaines, reçu de nombreuses menaces de mort de la part du groupe Pepier. Groupe qui a revendiqué plusieurs des attentats commis au siège du mrp ou devant le domicile de certains de ses dirigeants.

Un point commun entre tous les attentats commis ces dernières années par les néonazis à l'encontre des organisations démocra-



Photo L'Humanité

proche-orient la paix pour tous

La poursuite des implantations de colonies israéliennes en Cisjordanie a conduit les autorités militaires à durcir un peu plus leur attitude à l'égard de tous ceux qui contestent, voire expriment des réserves. Ainsi n'ont-elles pas hésité à emprisonner le maire de la ville de Naplouse, M. Bassam Shakaa. Emprisonnement qui doit, selon toute vraisemblance, préluder à son expulsion vers la Jordanie. Les réactions des populations étaient prévisibles : manifestations, grèves, défilés, protestations se sont succédés, la tension reste vive dans les territoires occupés.

La Communauté internationale a d'ailleurs demandé à Israël de revenir sur sa décision par une résolution de l'Assemblée Générale des Nations-Unies adoptée à l'unanimité moins une voix (Israël) et une abstention (Papouasie-Nouvelle-Guinée).

La politique d'implantation commence par ailleurs à susciter également de violentes protestations parmi les juifs orientaux de Jérusalem. Ces derniers, qui s'entassent dans de nombreux taudis, sont en effet directement victimes de la politique économique des autorités gouvernementales (hausse des prix, chômage, manque de logements). Des manifestations ont été organisées. Le slogan le plus souvent avancé était : « Des milliards pour les implantations, mais la pauvreté chez nous ». Un paramètre nouveau qu'il convient d'introduire dans l'équation moyen-orientale.

Dans le même temps, l'O.L.P. à la « conférence de solidarité avec le peuple arabe », qui s'est déroulée au début du mois de novembre à Lisbonne, tenait à formuler des appréciations modérées.

Ainsi, au moment de l'établissement de la résolution finale, l'O.L.P. s'opposait-elle à ce que le sionisme soit assimilé au nazisme et proposait « l'établissement d'une paix juste et durable pour tous les pays de la région ». Ce désir de voir s'instaurer la paix pour « tous les pays de la région » est aussi nettement apparu au colloque organisé par la revue « New-Outlook » à Washington, fin octobre. La délégation française a rendu publique une résolution dans laquelle elle affirme que toute solution au conflit « implique la réalisation des aspirations nationales de tous les peuples de la région, incluant le peuple palestinien qui doit pouvoir, tout comme le peuple juif, assumer son identité nationale en toute souveraineté ».

tiques, des institutions juives, des syndicats, des partis : les auteurs n'ont jamais été arrêtés malgré les promesses des pouvoirs publics qui, de nombreuses occasions, ont affirmé que « tout serait mis en œuvre pour... ». Bizarre tout de même, cette inefficacité de la « meilleure police du monde ».

en bref

■ Une femme mariée à un Français n'a pu obtenir la nationalité française. Cela parce qu'elle a pratiqué la prostitution à une certaine époque de sa vie. Ainsi en a décidé le Conseil d'Etat.

■ La chronique culinaire du « Figaro-magazine » a un fumet très « Nouvelle droite ». S'interrogeant sur le nombre de Chinois travaillant dans la restauration en France, l'hebdomadaire de Hersant et Pauwels écrit : « La faute est d'avoir naturalisé inconsidérément des jaunes à vocation culinaire... Comment cette prolifération est-elle possible ? ».

■ Evoquant le drame du sous-développement à l'occasion de la 20^e session de la F.A.O., le pape Jean-Paul II a déclaré : « La lutte contre la faim ne saurait se satisfaire de bouffées d'indignation sporadiques et inefficaces ».

■ Un officier de la marine marchande, Roland Le Quilic, a été condamné à 6.000 F. d'amende pour avoir regretté publiquement que Hitler soit mort trop jeune.

■ La Cour suprême de la R.F.A. a interdit la diffusion d'une brochure prétendant que le génocide nazi était une invention.

■ Un « historien » du nom de Jacques de Launay, a déclaré à un journal belge : « Si on s'efforce d'oublier un instant le massacre des juifs, on peut soutenir que la carrière d'Hitler a la même ampleur que celle de Bonaparte... ». Un mince oubli pour M. de Launay.

■ La variole a officiellement été vaincue en Afrique, dernier foyer existant au monde. C'est ce qu'affirme l'Organisation Mondiale de la Santé.

■ De nombreuses manifestations ont lieu en Nouvelle-Calédonie. Les Kanaks entendent ainsi protester contre la répression et le racisme colonial.

■ Deux importants documents sur l'immigration ont été récemment publiés. Le premier émane du Parti communiste. Il s'agit du « statut démocratique de l'immigration » proposé par le P.C.F. Le second, « la condition immigrée » édité par le C.I.E.M.M., fait le point sur les projets gouvernementaux et les réactions qu'ils ont suscitées.



Entourant Jean-Louis Sagot-Duvauroux les enfants regardent les films réalisés par Claude Vigne.

d.r.

26 minutes pour comprendre la fraternité

télé

Première rencontre. Claude Vigne, dans la grande salle du mrp, au milieu des décombres d'une action débordante : « Je voudrais faire une émission sur le racisme pour les jeunes ». Claude Vigne, c'est cette oasis de réflexion sereine et sympathique dans les émissions pour la jeunesse du mercredi après-midi sur TF1.

Casimir, « le monstre qui fait rire », s'efface. La musique pop s'adoucit un peu. 26 minutes pour comprendre, 26 minutes où prendre les adolescents pour ce qu'ils sont : à l'aube de la vie, des êtres humains en quête de ce qui fera d'eux le monde de demain.

« Se comprendre » sera le titre... et le programme. Quatre films, dont trois sont tournés en collaboration étroite avec des militants du mrp, répondent — excellentement — à cette ambition. Après chacun d'entre eux, Jean-Louis Sagot-Duvauroux répond en direct aux questions d'une dizaine d'enfants présents sur le plateau. Le réalisateur, Jean-Pierre Barrizien, témoigne, dans ce dossier de ce que le tournage a représenté pour lui. Ceux qui ont vu l'émission, à 15h30, le mercredi 21 novembre sur TF1, ont pu apprécier la qualité de ses films. Et puis, pour ce numéro de décembre, quoi de mieux, pour « se comprendre » qu'un conte de Noël (p. 19 et 20).



quelques choses que j'ai apprises une interview de Claude Vigne

Le racisme expliqué aux enfants, par les enfants, une entreprise pas comme les autres que nous expose Claude Vigne « parce que j'ai horreur de l'injustice ».

Question : D'où t'est venue l'idée de faire une émission sur le racisme dans les heures du mercredi réservées à la jeunesse ?

Claude Vigne : Tout d'abord, c'est un problème que j'ai moi-même beaucoup senti. J'ai vécu à la Réunion et, dans ma classe, il n'y avait que des Créoles. Eux m'ont vu arriver comme une « zoreille », selon leur expression, comme une métropolitaine. Je me suis sentie rejetée, infériorisée. C'était une situation tout à fait nouvelle pour moi.

Alors, j'ai réagi. Je leur ai dit : « J'en ai assez ; vous me jugez, vous me détestez, mais vous ne me connaissez pas. Discu-

tons d'abord et après, on pourra se détester ou sympathiser, mais discutons ».

Et puis, j'ai vécu au milieu d'un grand mélange de races et c'est là, à partir de ma propre expérience, que j'ai ressenti comment, en France, un Noir ou un Arabe peut se sentir agressé par l'environnement.

Mes filles ont de nombreux amis d'origines raciales ou nationales diverses. Il y a Mahmoud, un petit Tunisien et, en fait, elles ne voient pas la différence. Mais lorsqu'elles croisent dans la rue un Noir ou un Asiatique, il y a automatiquement une réflexion qui se fait. J'ai l'impression que, dès lors qu'elles ne connaissent pas la personne, elle leur apparaît comme vraiment très différente d'elles.

Une des phrases que j'ai le plus aimées dans l'émission, c'est celle de Richard, le jeune Antillais qui dit qu'on a tous la même peau, mais que la seule différence, c'est qu'elle n'est pas de la même couleur.

Te doutais-tu, avant la fin du tournage, de ce que seraient les réactions des enfants ? Sort-on d'une telle émission avec les mêmes opinions qu'en s'y lançant ?

Claude Vigne : Non ! Tout au long du travail, les idées se transforment et effectivement, j'ai eu envie de faire cette émission parce que, d'abord, j'ai horreur de l'injustice, mais aussi parce que j'ai horreur des idées arrêtées, j'ai horreur de me sentir coincée, j'éclate dans les préjugés.

C'est un peu pour cela que je voulais savoir comment ces adolescents de 10/15 ans vivaient ce qui pour eux n'était pas un problème abstrait mais l'expérience quotidienne. A cet âge-là, on n'analyse pas encore très bien, on est perturbé et je pensais qu'ils n'auraient pas exactement les mêmes réactions que les parents, parce que tout de même, la réalité évolue. Peut-être les enfants voudraient-ils changer les choses, ne plus accepter telles quelles les idées bien arrêtées des parents ?

Et finalement, en rencontrant tous ces jeunes, on s'apercevait que, malgré tout, le monde des parents était toujours derrière, il y avait encore des phrases toutes faites. A nouveau, tout le monde se sentait coincé, repiégé ; la lassitude, l'envie de baisser les bras.

A Gennevilliers, les jeunes exprimaient bien le désir de ne pas se laisser faire mais les jeunes Antillais semblaient penser que c'était en traitant le racisme par le mépris qu'on se montrait supérieur. Je ne comprenais pas comment on peut ne pas réagir tout de suite.

Tu crois que l'émission a pu faire réfléchir les adolescents qui l'ont vue ?

Claude Vigne : J'ai essayé. C'était mon but. Bien sûr, en 26 minutes, je ne peux pas épuiser le problème du racisme et c'est pourquoi j'ai appelé cela : « Se comprendre ». Je voulais mettre un point d'interrogation dans la tête des enfants.

C'est pour cette raison que le silence de la presse à propos de l'émission m'en a vraiment mis gros sur le cœur.

Pour une fois qu'on se décarcasse pour dire autre chose aux enfants ! Personne n'en a parlé. Quand tu fais un truc à fond, que tu y crois, que toi-même, tu t'es impliquée au maximum — et sincèrement, après le montage, je me sentais vraiment très vulnérable. — ce silence, c'est vraiment décevant. Et là, tu vois, je serais un peu comme certains enfants, j'aurais tendance à dire : Il n'y a rien à faire, les gens sont indécrottables.

J'ai des réactions pessimistes, c'est vrai, mais à côté de ça, je pense qu'il fallait les faire, ces 26 minutes. Bien sûr, je n'ai pas pu en faire une heure, deux heures, mais au moins, j'ai pu marquer quelque chose, même en 26 minutes, et même s'il y a cent enfants qui ont regardé l'émission et qui maintenant se parlent différemment, je trouve ça important, et qu'il faut continuer à le faire.

Et puis, tu vois, j'ai été très heureuse de rencontrer ces enfants. On a eu de grandes difficultés de tournage. Il y a eu un jour où nous étions tellement sensibilisés que nous avons flanché les uns après les autres. Et justement, c'est ça qui était bien, que nous étions tous concernés, que nous rencontrions des gens, des choses, des habitats très différents que l'on connaissait mais sans véritable vie commune. Après quatre jours, tu as vraiment l'impression de vivre avec eux. Moi j'ai trouvé ça très, très enrichissant.

Je crois que c'est ce qui manque dans la société. On n'a pas le temps de se parler ni surtout de s'écouter. C'est une chose que j'évoque souvent avec les enfants et je crois qu'il n'y aurait pas tant de problèmes si les gens s'habituait à s'écouter.

Je voudrais qu'on reste sur une phrase de Mohammed que j'aime bien : « On est un peu français, et si on nous insulte, c'est un peu la France qu'on insulte ». Voilà quelque chose à quoi je n'avais pas vraiment pensé. Quelque chose que j'ai appris.

le droit d'avoir des canards

Un film en plein air : les enfants de voyageurs donnent une image positive de leur mode de vie, de leurs différences.

— J'aime mieux vivre dans une caravane parce qu'on peut voyager et voir plusieurs pays tandis que dans une maison, il faut rester toute l'année à chaque fois dans la même place.

— En tout cas, j'aime mieux être dans une caravane qu'en HLM. En HLM, vous n'avez pas le droit d'avoir de chiens, vous n'avez pas le droit d'avoir de chat parce que ça grimpe partout, vous n'avez pas le droit d'avoir des canards...

— Il y en a qui ne nous aiment pas parce qu'on est forains, ils disent qu'on est sales. Quand on prend notre bain dans des baquets, ils disent que c'est des poubelles parce qu'ils prennent leur douche dans les salles de bain.

— Y a des gens, on leur dit : « On peut jouer avec vous ? » Ils disent : « Non, vous êtes des Gitans ».

— Si on est trois forains, on joue seulement les trois forains ensemble.

— Ceux qui nous aiment bien, on les aime bien, mais ceux qui nous aiment pas, on peut pas les aimer non plus...

comme s'ils insultaient la France

Premier film : dans la cité de transit du « Port », (cf. dl n°369, mai 78) à Gennevilliers, des enfants d'immigrés décrivent leurs conditions de vie, indiquent les racines du racisme.

— On a beaucoup de copains français. On va quelquefois chez eux mais il y en a beaucoup qui ne veulent pas venir chez nous.

— Moi je crois que c'est à cause du tunnel qui leur fait peur.

— Je connais des amis, je leur dis « le Port », et ils ne veulent pas. J'ai une amie, je lui dis de venir mais elle trouve quelque chose pour ne pas venir : « Oh ! non, je veux aller à la mairie » ou quelque chose comme ça.

— Peut-être, il y en a qui ne veulent pas venir au « Port » parce qu'on est tous regroupés Arabes et Arabes ? Peut-être qu'il y en a qui ont peur du « Port » ?

— Moi, si j'habitais pas ici, si j'étais un Français, un copain à moi me dirait de venir ici, si je voyais ça, c'est la première et la dernière fois que je mettrais les pieds ici.

— Pour aller à Gennevilliers, il faut passer tout le temps dans le tunnel. Il n'y a pas d'autre chemin. Alors, on est isolés par rapport à Gennevilliers où il y a les cinémas, les bibliothèques, où il y a des jeux et puis la pharmacie, des docteurs et puis des autres boutiques qui sont tout près tandis que chez nous, il n'y a qu'un marchand qui est trop cher.

— Le racisme, ça se fait de père en fils. A l'école, le père, il dit au fils : « Si je te vois jouer avec un Algérien, gare à toi, gare à ce que tu prendras ce soir ». Alors le fils, comme il écoute son père, il ne joue pas avec l'Algérien. Il lui dit : « Ecoute ! Mon père, il veut pas que je joue avec toi parce que tu es algérien ».

— Y a pas que les Français qui sont racistes. Y peut y avoir des Algériens, des Chinois, tout ! — Il y a même des Algériens qui ne veulent pas voir de Noirs à côté d'eux ; ils ont peur. Durant ma première année de 6^e, il y avait un Noir dans ma classe. Eh bien ! Moi, je le dis franchement, quelquefois, j'ai peur.

— Moi, je ne vois pas un Français travailler dans les poubelles et les travaux. Moi je les vois surtout dans les bureaux, avec les belles cravates, les beaux costumes. Mes parents, ils font du travail que les Français ne font pas. Mon père, il est quand même parti dans toute la France !

— Parce qu'on est né en France, c'est comme si on était un peu français, nous aussi. Si ils nous insultent, c'est comme si ils insultaient aussi un peu la France !



micro ouvert pour ceux de gennevilliers

Et si le racisme disparaissait ? « Ce serait un miracle » répond le jeune Antillais filmé par Jean-Pierre Barrizien. Un miracle ? Peut-être !

Claude Vigne me demande de réaliser le reportage sur le racisme, c'est formidable ! Ce n'est pas une émission de plus et quelques jours de travail ; je vais pouvoir essayer de me servir de ce que je sais faire dans mon métier pour servir une cause qui m'est chère.

A la conférence de production, notre sujet est pris en considération. Avant ma demande même, on me propose un peu plus de pellicule que pour les sujets traditionnels de la série. Pour avoir le temps de mettre les enfants en confiance. C'est rare dans une vie de réalisateur ! J'insiste surtout sur la composition de l'équipe, une seule personne peut tout casser si le contact n'est pas bon. Il faut que les enfants aient l'impression de parler à des copains. Je crois que de ce côté-là, tout s'est bien passé.

Réunion à Gennevilliers. Je ressens déjà un problème ; il y a ceux du 51, l'ancienne cité, plus démunie que la cité où nous allons tourner ; les enfants aussi sont plus démunis sans doute ; il est difficile de les faire parler ; un petit noyau bavard se forme : Tamara, Aïda, Mohamed, qui sont au C.E.S. et ont réfléchi à cette réunion ; c'est surtout l'isolement dont ils souffrent, l'isolement par rapport à la ville. Je cherche à approcher le maximum de problèmes sans déflorer les réponses. Le brouhaha monte, je reste avec les derniers et M. Savart qui palie l'impossibilité où sont les parents d'aider les enfants. L'école primaire est le refuge des collégiens, j'en ai la confirmation quand Aïda avec son rire communicatif, annonce : « Au fond, vous avez eu 4/20 au devoir de math ».

Je fais le tour de la cité, seul ; je traverse le fameux pont, la sensation étrange d'être regardé : émotif d'habitude, peureux même, je me traite souvent d'idiot lorsque je sens une boule me bloquer la gorge pour rien. Ici, je décide : « Si tu as peur, tu es un salaud ! ».

Premier matin de tournage, choix des images, montrer les choses, rendre compte d'une situation, sans tomber dans le misérabilisme, ou pire, dans ce qui pourrait se retourner contre les habitants de la cité. J'abandonnerai au cours du montage le tas d'ordures en plein air pour garder la mare d'eau qui barre symboliquement l'entrée du tunnel. L'image d'enfants sales risque d'attirer des « vous voyez bien que... », celle des adolescents

soignés un « de quoi se plaignent-ils ? »... Le caméraman « traque » un grand-père

on a la même peau mais c'est pas la même couleur



Second film : trois jeunes Antillais s'interrogent sur les raisons d'un racisme qu'ils auront connu dès l'enfance.

— J'ai fait mes études en Martinique jusqu'à l'âge de 9 ans. La maîtresse était blanche, une Française. Elle pensait qu'elle était supérieure à nous parce qu'elle avait la peau blanche. Elle disait : « Je suis chez moi. J'ai le droit de faire tout ce que je veux de vous ».

— Un jour, je suis entré dans un magasin pour essayer un pantalon. Bien sûr, il était très joli, mais ça ne voulait pas dire que je n'avais pas d'argent pour le payer. La femme du magasin est venue et elle m'a dit : « Vous le voulez ou vous le voulez pas ? » J'ai dit : « Je regarde un peu ». Elle a dit : « Est-ce que vous avez l'argent pour le payer, au moins ! ». Alors, je me suis sentie vexée et j'ai dit : « Oui ! J'ai l'argent, mais puisque c'est comme ça, je n'en ai plus envie » et je suis sortie. Dehors, je réfléchissais, je ne comprenais pas. Ça m'avait touché. J'ai failli pleurer, ce jour-là.

— Une copine voulait m'inviter chez elle pour son anniversaire. Moi, j'étais d'accord mais sa mère n'a pas voulu parce qu'elle n'accepte pas que les Noirs viennent danser chez elle, souiller la porte de chez elle !

— Moi, je pense qu'à un certain âge, nos camarades prennent la liberté de réfléchir par eux-mêmes. Lorsqu'ils étaient plus jeunes, ils acceptaient ce que disaient leurs parents, ils étaient racistes. Mais la vie a évolué, c'est pas comme le temps d'avant ; ils voient qu'on est pareils ; ils sont plus fraternels, plus amicaux.

— On a la même peau, mais c'est pas la même couleur ; on respire le même air ; les femmes accouchent de la même façon. Comment dire ? On est tous pareils, il n'y a pas un brin de différence. Il y a bien des Blancs qui essayent de se faire bronzer !

— Un jour, une fille me dit : « Pourquoi tu es noire ». Alors, je lui dis : « Pourquoi il y a des fleurs de toutes les couleurs sur la terre ? » Elle me dit : « Je ne sais pas ». Alors je lui dis : « Je suis noire parce que je suis noire, c'est comme ça ! ».

— J'étais dans le métro, il y avait une dame algérienne qui était enceinte et qui avait l'air très fatiguée. Alors je lui laisse ma place et, derrière moi, j'entends deux personnes âgées qui disent : « Oh, regardez cette négresse ! Elle a donné sa place à une Algérienne ». Elles ont trouvé bizarre que je laisse ma place. Ça m'a choqué et après, je suis rentré chez moi, je me suis pris un crayon et je me suis dite : pourquoi les gens sont comme ça ? Qu'est-ce qu'on leur a fait ?

— J'espère, mais si jamais ça disparaît, le racisme, ça sera un miracle.

en burnous, réflexe d'actualité, je suis gêné, je le lui dis, d'ailleurs la silhouette sur fond d'HLM sera une image plus forte ; autre problème du métier, le gros plan des larmes de la mère de la victime. Le zoom avant sur les plaies, est-ce informer, est-ce le droit de savoir du téléspectateur ! Pudeur... presse... 1979...

Je mélange, j'ai du mal, je retrouve la protection derrière le rire que j'ai obscurci dès que les enfants ou les adolescents avaient à exprimer des choses personnelles qui les touchaient. Nadia, la jeune Antillaise, exprime bien la situation de ceux qui sont toujours suspectés, coupables a priori. Richard, Antillais lui aussi, me ramène à la « réalité ». Pour lui, si le

racisme disparaissait, « ce serait un miracle », alors il faut essayer de croire au miracle.

Tournage avec Chantal, une Eurasienne qui dit la difficulté d'être métisse. Je suis plus à l'aise, le contact est plus facile, au point de vue du tournage, avec les adolescents ; et comme avec les Antillais, je mesure l'importance énorme du bagage culturel. Chantal exprime bien toutes les idées pour lesquelles Claude l'a fait venir, ce sera sans doute une bonne séquence, mais sans surprise.

La ville de Plaisir ! Nous traversons le campement nomade pour expliquer à nouveau ce que nous allons faire. L'intimité est tellement au bord de la rue dans ce mode de vie que je ne fais pas tourner le travelling avant d'avoir pris contact avec les gens. Une femme recouvre des fauteuils, elle ne souhaite pas qu'on la filme : « Mes clients ne me donneraient plus de travail s'ils savaient que je vis en caravane » !!!

Le contact est facile avec les enfants mais c'est une succession de brouhahas et de silences. Mon sentiment est un peu différent de ce que j'éprouvais aux autres tournages. Il y a un choix et nettement réaffirmé du mode de vie et cela demande peut-être un niveau de tolérance plus élevé, on ne choisit pas d'être Noir, on choisit de vivre en caravane (pour certains du moins). Les enfants semblent très heureux de vivre dans cette grande liberté.

Une passante nous aborde : « Vous êtes venus là pour les faire partir » ; je fais mine de ne pas comprendre, elle insiste... et je comprends ; pour elle, la télévision ne peut être là que parce que ces gens doivent partir, je la détrompe — « Bien sûr, tout le monde est pour

c.l.e.p.r.

« Education à la Fraternité » est la rubrique mensuelle du Centre de liaison des éducateurs contre les préjugés raciaux (C.L.E.P.R.)

Le C.L.E.P.R. développe ses activités, en organisant des rencontres et des débats entre éducateurs, en favorisant l'échange d'expériences entre enseignants, en leur fournissant de la documentation.

Président d'honneur Marc-André Bloch. Présidence Yves Bouloungne, Jean Pihan, Olga Wormser-Migot.

Montant de la cotisation :

Membre actif : 10 F

Membre donateur : 20 F. Membre bienfaiteur à partir de 30 F.

L'adhésion au C.L.E.P.R. donne droit à 2 numéros gratuits de droit et liberté par an.

Adresser les adhésions au C.L.E.P.R. 120 rue Saint-Denis - 75002 Paris avec un chèque postal (3 volets) à l'ordre de Mlle Babouline. Institutrice C.L.E.P.R. ICCP 18 177 35 Paris.

droit et liberté ■ n°386 ■ décembre 1979

eux ! — elle part sous les quolibets des enfants vers sa « cage à poules » !

Au montage de tout cela, il ne faut surtout pas trahir les propos ni masquer quoi que ce soit, je retrouve tous les visages avec plaisir, le temps limité des sujets me force à être rigoureux. La sympathie que m'inspirent certains passerait avant le propos mais la communication, c'est aussi une affaire de sourires et de regards.

Je demande des musiques spécifiques. La monteuse m'objecte que cela fait folklore, je répons « culture » et je refuse le traditionnel Pink Floyd que l'on couche sur les bandes son, même si c'est cela que tous ces enfants écoutent. Il n'y aura pas moins de racisme quand tous les gens du monde boiront du coca-cola ; la grande machine économique à uniformiser ne me paraît pas garante du droit à la différence. Pour Gennevilliers, j'utilise un de mes disques : M. Abdel Wahab ; il

gratte un peu mais il vient du lycée. C'est Ahmed qui, en 1958, me l'avait offert pour que je connaisse la musique classique de son pays, à lui dont les ancêtres étaient Gaulois, on le lui avait appris à Bou Saada.

Une anecdote : à cette époque, un pied-noir m'avait dit devant mon amitié avec Ahmed : « Ces gens-là, même s'ils ont raison, tu dois leur dire qu'ils ont tort ». C'était la guerre d'Algérie, ça m'avait beaucoup impressionné ; dans le même temps, quand Ahmed faisait le Ramadan, on lui donnait pour le soir un sandwich au jambon car en France un sandwich est au jambon. Ce n'était pas malveillance de la part du cuisinier. Non-connaissance des autres, refus quelquefois, facilité.

Jean-Pierre BARRIZIEN

(1) Voir droit et liberté, n° 369, mai 1978, p. 6 et 7.

partagée entre deux races différentes



Troisième séquence : une adolescente eurasienne confrontée au problème que pose la double origine dans un monde où chauvinisme et racisme sont loin d'être éteints.

Au Viet-Nam, j'étais partagée entre deux races différentes, vu que j'étais métisse. J'avais beaucoup de mal à faire venir les autres vers moi. Parce que j'avais un père français, les Viet-Namiens ne me considéraient pas comme eux mais les Français, eux me mettaient dans le même panier que les Viet-Namiens parce que j'avais les yeux bridés. Je n'avais pas de race. Je leur disais que j'étais eurasienne, bon, ben c'est pas normal : « Tu as les yeux bridés donc tu es vietnamienne ». C'était très dur de leur faire accepter que j'étais à la fois vietnamienne et française. Ils ne comprenaient pas ça.

J'étais entouré d'enfants de la même race que moi et dès qu'une Française venait dans notre école, on était très méchant, on était agressif parce qu'on savait qu'ils avaient un niveau d'études plus élevé que nous et

comme nous, on apprenait leur langue, on était jaloux on voulait réussir autant qu'eux on les mettait à part. On faisait une petite bande, des petites méchancetés de gamins enfin, on leur menait la vie dure à l'école.

Pour moi, partir en France, c'était vraiment un rêve. Je voyais la France à travers tout ce que mon père me racontait, c'était formidable. Quand je suis venue en France, j'ai eu beaucoup de difficultés à m'adapter. Je savais parler français mais c'était très très dur à cause des différences de mode de vie. J'étais dépaylée. Je ne savais plus avec qui parler. On me regardait de la tête aux pieds parce que je ne suis pas française et ça se voit.

Mon père a eu beaucoup de mal à s'adapter car il avait eu l'habitude, depuis treize ans, de commander et là, il se retrouvait sous les ordres de quelqu'un.

Bien que mon père soit français, je me sens vietnamienne. On me l'a toujours répété et maintenant, bien que j'aie la nationalité française, je me sens très, très vietnamienne.



le Noël de Mériem

... Et pour clore ce dossier, puisque c'est Noël, ce conte de Philippe Meirieu, enseignant à Lyon. Une histoire de fraternité en point d'interrogation élaborée avec des élèves de sixième pour répondre à la question : que représente pour vous le cadeau ? (1)

Ali connaissait bien le chemin de la crête. Il le parcourait plusieurs fois par jour pour rejoindre la ferme du père Jean. Mais cette nuit-là, il avait neigé et Ali ne retrouvait presque rien, ni les cailloux auxquels il était habitué, ni le petit mur démolé juste avant le tournant, ni même les fils de fer barbelés qui séparaient le chemin des champs. Il allait vite, les mains enfouies dans ses poches. Il regardait droit devant lui, espérant apercevoir au loin la lueur de la fenêtre. Il fallait se dépêcher. Il se mit à courir, dépassa le petit bois de sapins, longea les barrières de bois et ralentit ; en levant la tête, il aperçut la petite lumière de la ferme. Ce n'était qu'une très faible lueur un peu rouge, mais elle était là et c'était l'essentiel ; dans cette nuit, elle brisait l'isolement, elle indiquait une présence. Ali ralentit, il regarda la petite lumière : le père Jean était là, tout seul, il devait fumer sa pipe devant la cheminée en regardant le feu de bois.

Il y avait deux ans qu'Ali connaissait le père Jean. Il était arrivé dans la région avec sa femme parce que l'usine qui l'employait avait fermé et qu'il avait entendu dire qu'on cherchait ici des ouvriers agricoles. Deux ans déjà qu'il aidait le père Jean.

Il avançait maintenant beaucoup plus lentement les yeux fixés sur la faible lumière. Il passa le petit pont et attaqua la côte. La ferme était à cinq cents mètres un peu au-dessus de lui. Il en distinguait les contours, une ombre noire qui se détachait sur la neige. Il hésitait. Ou allait-il dire au père Jean ? Ali ne put s'empêcher de penser à son arrivée à la ferme. Le père Jean, on lui avait dit que c'était un brave homme, un homme bon, il était arrivé confiant. Le père Jean l'avait regardé : « Ah ! C'est vous. J'aurais préféré un Français ; je n'aime pas les Arabes, mais puisque vous êtes là ! ».

Et depuis, le vieux ne lui avait jamais adressé la parole. Ali était à la ferme tous les matins à cinq heures avec sa femme. Mériem faisait le ménage et préparait le repas, elle ne mettait qu'un couvert, celui du vieux ; eux allaient manger chez eux, dans la vieille cabane de berger, derrière la crête. Ali suivait le vieux toute la journée, il recevait ses ordres par gestes, jamais le vieux n'avait desserré les dents.

Maintenant, Ali était assis dans la neige. Il n'avait pas froid. Il regardait la fenêtre éclairée en roulant de la neige dans ses doigts. La lumière faiblissait, le feu devait être en train de s'éteindre ; dans quelques minutes le vieux irait se coucher. Dans la tête d'Ali tout se mélangeait : les images du pays, le visage de Mériem, la ferme, la neige, et toujours la tête du père Jean, les dents serrées sur sa pipe, le regard sombre et cette phrase qui tapait à ses oreilles : « Je n'aime pas les Arabes ! Je n'aime pas les Arabes ! ».

Et puis tout à coup Ali tourna la tête en direction de la cabane de berger qu'il avait quittée depuis une demi heure maintenant et où Mériem attendait. Il se leva et lentement monta vers la ferme. La porte était toujours ouverte. Ali le savait. Il posa la main sur la poignée et entra. Dans la pièce, il faisait chaud, le feu s'éteignait lentement. Devant la cheminée, le fauteuil du vieux était vide. Ali s'avança, il ne comprit pas tout de suite. Il sentit quelque chose de froid toucher son cou et la voix du vieux retentit : « Je savais bien qu'un jour tu penserais à ça ! Il doit avoir des économies le père Jean. Ah vous êtes bien tous les mêmes ! ».

Ali ne comprit pas, qu'est-ce qu'il disait ? Il n'avait jamais pensé aux économies du vieux, il se retourna ; le canon du fusil était maintenant devant son visage.

« Ce n'est pas vrai ! » parvint-il à dire.
Le vieux baissa son fusil. « Maintenant, ça dépend de la police ».
« Ce n'est pas vrai » répéta Ali, et puis, très vite, en baissant la tête comme s'il avait honte : « C'est Mériem, le bébé arrive, vous devez venir, je ne sais pas faire ».

Le vieux fit quelques pas de côté, raccrocha son fusil derrière la porte et alla s'asseoir dans son fauteuil. Ali le suivit des yeux, maintenant il ne voyait que le dos du vieux, ses larges épaules dépassaient le fauteuil, il était immobile. Ali comprit qu'il resterait là silencieux, qu'il n'avait rien à attendre de lui. Il partit sans bruit, referma doucement la porte derrière lui. Dès qu'il fut dehors il se mit à courir, il dévala la pente, reprit le chemin de la crête, il courait sur la neige, les yeux fixés sur les traces de pas qu'il avait faites tout à l'heure et qui lui indiquaient le chemin.

Maintenant le soleil était levé ; dehors il faisait beau, la plaine au loin était sombre et grise, mais autour de la cabane de berger la neige avait tout recouvert, la montagne éclatait de lumière.
Ali regardait par la fenêtre, il essayait de retrouver sous la neige la place de chaque rocher, de chaque chemin. Il revint près de Mériem, l'enfant était là, à côté d'elle, tous deux dormaient.

Ali, lui, n'avait pas dormi, il ne pouvait s'ôter de la tête la sensation du fusil sur sa nuque, l'image du vieux, impassible dans son fauteuil.

Il regarda longuement Mériem et l'enfant, puis se dirigea vers la porte, il l'ouvrit. A ses pieds, il y avait un paquet, un petit paquet de carton attaché avec une vieille ficelle. Il regarda le paquet, se pencha pour le ramasser et le rapporta sur la table : le paquet contenait une petite poupée de bois, taillée à la main dans une bûche ; Ali regarda la poupée, il la tint longuement dans ses doigts, puis sortit machinalement sur le seuil et regarda en direction de la ferme du père Jean, il fixa longuement le petit point noir au loin et leva machinalement le bras comme pour faire un signe, mais sa main s'arrêta à mi-parcours. Il rentra dans la cabane, posa doucement la poupée près de l'enfant puis se coucha à côté et s'endormit.

Au fond du paquet il y avait aussi une vieille feuille de carnet avec ces quelques mots : « Il fait plus chaud à la ferme, je vous attends ».

Mais ni Mériem, ni Ali ne savaient lire.

Philippe MEIRIEU

(1) Ce conte nous a été envoyé par l'excellente revue catholique « Cultures et foi » où il a été publié (Cultures et foi, 5 rue Sainte-Hélène, 69002 Lyon, Tél. (78)42.72.46).

cadeaux

pour 50 F

■ **La France de l'Affaire Dreyfus**, (124 pages, 21 x 27) par Pierre Paraf, cartonné sous jaquette, nombreuses illustrations.

■ **Du côté de Barbès**, (72 pages, 24 x 22) Poèmes de Jacques Gautrand, Photos de Dominique Antoni Préface de Max-Pol Fouchet.

Au lieu de 111 F 50 F (+ frais d'envoi 10 F).

pour 100 F

■ **Les ouvrages précédents** (111 F.)
■ **J'ai survécu** (216 pages, 21x13,5) Témoignage de Charles Lopata - (32 F).
■ **Soweto Soleils fusillés** (162 pages, 21x13,5) Poèmes de Paul Dakeyo - (29 F).
■ **On condamne bien les innocents**, (269 pages, 16,5x24) par Morton Sobell, aux Editions Hier et Demain (39 F).

Au lieu de 211 F 100 F (+ frais d'envoi 15 F)

pour 150 F

■ **Les ouvrages précédents** (211 F.)
■ **Une famille comme les autres** (192 pages, 13,5 x 21,5) Témoignage de Denise Baumann Préface de Pierre Gascar - (25 F).
■ **Servir en France**, (212 pages, 11x18) Par Annie Lauran Préface d'Albert Lévy - (20 F).
■ **Une Ecole chez les Tziganes** (124 pages, 11x18) Par Jean-Claude Sangan Préface de M.A. Bloch - (15 F).
■ **Races Sociétés, aptitudes : apports et limites de la Science** (Cahier, Droit et Liberté, 92 pages - 21x29,5) compte-rendu d'un colloque à l'UNESCO - (20 F).

Au lieu de 291 F 150 F (+ frais d'envoi 20 F).

pour 200 F

■ **Les ouvrages précédents** (291 F)
■ **La France et l'apartheid** (224 pages, 13,5 x 21,5) Etude réalisée par la Commission française d'enquête sur l'apartheid (42 F).
■ **Diviser pour régner** (152 pages, 11x17,5) par Barbara Rogers L'apartheid et les Banhoustans (16 F).
■ **Un drame à Bordj-Hindal** (224 pages, 13x21,5) Récit de Claude Labarraque-Reyssac - (25 F).
■ **La Santé des Migrants** (200 pages, 11x18) Ouvrage collectif par le Comité Médico-social pour la Santé des Migrants (10 F).

Au lieu de 384 F 200 F (+ frais d'envoi 30 F).

MANUFACTURE DE VÊTEMENTS CUIR

ÉTABLISSEMENTS

S. A. M.

79, Rue Charlot - PARIS - 3^e

Tél. 272 77-99

Métro : République

snootie

PRÊT À PORTER FEMININ

327 rue saint-martin
75003 paris
272 11 49
sarl capital 20 000

STELLRAM

outils coupants

EN CARBURE DE TUNGSTENE
TOURNAGE - COPIAGE
ALESAGE - FRAISAGE
PERÇAGE - FILETAGE

**SIEM
STELLRAM**

1, rue Villaret-de-Joyeuse
75854 Paris Cedex 17
Tél. : 766.04.71 - Télex 650 509

les nouveaux antisémites

Colloque organisé
par le mrap

SAMEDI 15 DECEMBRE 1979
de 9h30 à 18 heures

Grand amphithéâtre
CHU St Antoine
27 rue de Chaligny - 75012 Paris
Métro : Faidherbe-Chaligny

1. Pourquoi ce colloque (Pierre Krausz). 2. Les constantes de l'antisémitisme (Pierre Paraf). 3. La banalisation du nazisme (Vercors). 4. Antisémisme et antisémitisme (Jean-Louis Sagot-Duvaurois). 5. L'antijudaïsme chrétien (Georges Hourdin avec Jean Cavozi, Michel de Guibert). 6. La prétendue responsabilité des juifs (Pierre-André Taguieff). 7. Les nouveaux juifs : expressions diverses de l'inquiétude de la combativité et de l'identité juives (table ronde avec André Harris, Alain de Sedouy, Roger Ascot, Marco Koskas, Albert Memmi, Fanny Mergui, Luc Rosenszweig). 8. Les nouveaux antiracistes (Albert Lévy). Sous la présidence de M. le Pasteur André Dumas, M. Max-Pol Fouchet, M. l'Abbé Jean Pihan.



OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

CHEMIN DE FER-AVION
PASSAGES MARITIMES
RESERVATION D'HOTEL

VOYAGES INDIVIDUELS
ET EN GROUPES
FORFAITS-EXCURSIONS

THEATRES

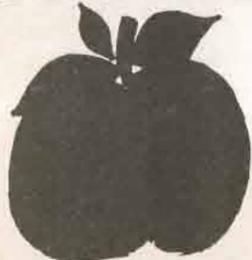
18, rue Bleue - 75099 Paris - Tél. : 770.91.09
120, rue Legendre - 75017 Paris - Tél. : 627.70.95

HERMIA

Boutique

7, RUE DE SÈVRES - PARIS VI^e - TÉL. 548.68.01

Pomme d'api



46, rue de Paris, 59800 LILLE - Tél. : 54.47.19
11, rue de la Vieille-Comédie - 59800 Lille - Tél. : 54.05.75

imprimerie raymond weill

spécialiste de la liasse et du carnet
(duplication par carbonés
ou papiers autocopiants).

imprimés commerciaux,
administratifs, comptables,
mécano-comptables.

impressions publicitaires.

117, RUE DES PYRÉNÉES
75020 PARIS
☎ 371 28-00

MAISON FONDÉE EN 1920

■ document ■



la nouvelle droite à l'oeil nu

L'une des tactiques de la Nouvelle Droite est le brouillage systématique des repères idéologiques permettant de la situer dans sa trajectoire néonazie. Il s'agit pour elle d'entretenir une confusion dont les moyens et les points d'application ne cessent de se déplacer au gré des attaques et controverses. Il est vital, pour la Nouvelle Droite, de courir plus vite que l'exégète, ou de suivre des sentiers de traverse qui le font se perdre, par la dissimulation des origines, le caviardage des formulations fondamentales, la substitution des thèses, voire leur inversion, le copinage culturel avec l'ultra-gauche, les déclarations néo-républicaines. Car l'ultime et unique objectif n'est évidemment pas de convaincre l'ennemi : le critique, en dépit de certaines invitations tonitruantes au dialogue, mais de pénétrer les esprits non prévenus, d'envahir à pas de loup le champ de l'opinion, de transmettre en douceur des schèmes de pensée tout montés. En attendant, et pour la préparer dans toutes les têtes accueillantes, l'heure de l'embrasement, celle qui se nomme selon les cas « révolution du XX^e siècle » (entendez biologique) ou « révolution conservatrice ».

La Nouvelle Droite proteste d'avancer à visage découvert. Il suffira d'exhiber quelques traits irrécusables de sa filiation néonazie pour découvrir, derrière ce « découvert » de façade, un visage tout autre, qu'elle ne peut montrer, qu'elle doit à tout prix refuser de se reconnaître. Or, l'enracinement nazi par excellence

de la Nouvelle Droite, c'est le Message d'Uppsala, dont l'hebdomadaire **Le Valentinois** publia un compte-rendu copieux (par Louis-Claude Vincent, membre du Comité de patronage de **Nouvelle Ecole** (1) en 1960 (16 juillet-27 août), suivi de la Revue **Psyché-Sôma** (Nov. 1960-janvier 1961) qui en donna de larges extraits. On l'a remarqué parfois, bien timidement, comme en passant, à propos de « ressemblances troublantes » manifestées par certains textes. Mais l'effet s'est épuisé d'autant plus vite qu'il n'avait été qu'un effet de surprise. Il faut donc prendre patience et traverser plus en avant la problématique homogène où puisaient les messagers d'Uppsala, où les « pédagogues » de la Nouvelle Droite aujourd'hui, trouvent leurs vraies racines culturelles sans mélange, sans réserve.

Le temps n'est plus de la dénonciation, face à l'offensive culturelle de la Nouvelle Droite. Les documents ont été découpés et exhibés, les thèses ont été mises à nu, les manœuvres secrètes et les finalités vraies repérées et publiées. Tâches positives, certes, mais insuffisantes. Que faire maintenant ? Il reste à analyser dans un souci comparatif, et le plus finement possible, les positions, les arguments, les objectifs avoués ou masqués. Mais, en préalable obligé, reprendre les textes, les réinsérer dans leur filiation idéologique, déjouer l'opération de déni des origines toujours efficientes. S'arrêter sur

certains points d'intersection (tel le « réalisme biologique »), où se nouent des réminiscences, s'avouent des complexités, s'entendent des échos, s'annoncent des agissements.

On aura définitivement saisi le sens de l'agitation culturelle de la Nouvelle Droite quand on l'aura dérivé de sa matrice vraie, le Message d'Uppsala. Celui-ci constitue la meilleure base de réduction des thèses apparemment foisonnantes de **Nouvelle Ecole** et d'**Eléments**. Plus profondément qu'un abrégé encyclopédique, le Message d'Uppsala, étant la source continue d'inspiration des têtes pensantes de la Nouvelle Droite, confère à la diversité truquée de celle-ci l'unité d'origine d'une conception systématiquement raciste. Plutôt que de relever laborieusement reprises, adaptations à l'esprit du temps, analogies stylistiques, communes références, j'ai cru plus efficace et plus utile de fournir au lecteur quelques-uns des textes où la Nouvelle Droite, avant comme après 1968, file certaines métaphores nazies, flirte avec un scientisme biologique éculé, montre enfin ses options et valeurs en toute innocence et transparence. Je le donne sans autres commentaires que des rubriques commodément classificatoires. Ceux qui pensent par eux-mêmes n'ont nul besoin qu'on fasse à leur place le nécessaire travail interprétatif. Je ne propose ici, faute de place, qu'un échantillon restreint des matériaux de base, autour de l'idée du « réalisme biologique ».

1. la race n'est pas la nation

■ « La race est, avant tout, une communauté de destin biologique bien plus importante que la nation, qui, elle, n'est qu'une société historiquement fondée, à la suite de faits accidentels : géographiques, linguistiques, dynastiques ou autres, d'importance aussi secondaire que passagère. Les frontières entre les nations ne procèdent que des hasards de l'histoire, mais les frontières entre les races procèdent des frontières de la vie elle-même. C'est par une stupidité criminelle que certains, qui applaudissent aux massacres guerriers organisés pour défendre les frontières du hasard, se refusent à assurer la plus minime protection aux frontières de la vie et se refusent même à les reconnaître » (Le Message d'Uppsala, pp. 17-18).

■ « Le chauvinisme, lui, est semblable à un animal borgne ; son œil unique toujours fixé sur le même point de l'horizon. Ces adorateurs ont leur attention concentrée sur les frontières politico-nationales qui sont, en Europe, des frontières ethniques, c'est-à-dire délimitant des ethnies (groupes humains différenciés non par la race, mais par la langue et la coutume). Obnubilés par la ligne bleue des Vosges, des Karpathes ou du Balkan, ils n'attachent pas la moindre importance aux frontières génétiques, c'est-à-dire celles qui délimitent les races (groupes humains entre lesquels le processus d'évolution a créé des différenciations héréditaires profondes, inscrites dans toutes les cellules de l'organisme) ». (G. Fournier : « Nos frontières », E.A., n° 18, juin 1964, p. 18).

■ « Les limites tracées par le hasard, il [le chauvinisme] les divinise, alors qu'il ignore avec une merveilleuse inconscience les limites génétiques qui ont commencé à s'affirmer voici non pas cent ou cent cinquante ans, mais depuis trente ou quarante millénaires et qui sont visibles à l'œil nu ». (ibid).

■ « Ce sont les héros qui se ressemblent (...) Barnard est sud-Africain, Gagarine était né en Russie. Qu'importent les frontières nées du hasard de l'histoire devant la grande nation occidentale ? » (G. Fournier : N.E., n° 2, avril-mai 1968, éditorial).

2. la vraie patrie en danger de viol

■ « Et pourtant, les peuples blancs sauraient bien se reconnaître si le malheur des temps et les inepties d'une démoniaque politique d'égalité raciale voulaient que les hordes jaunes ou noires viennent un jour faire la loi sur les terres d'Europe, violant nos femmes et nos filles blanches, dont ils sont avides par le fait d'une irrésistible frénésie sexuelle pendant que les hommes seraient soumis à l'esclavage négro-chinois dont on ne revient pas. Et tout cela parce que les concepts mentaux et moraux des races jaunes et noires sont totalement diffé-

rents de ceux de la race blanche ». (Le Message d'Uppsala, p. 18).

■ « Nous voulons oublier la vaine gloire militaire des conflits fratricides entre Blancs, car « notre véritable patrie, c'est la race blanche ». (ibid, p. 30).

■ « Mais enfin, nous ne considérons pas que la nation historique, cristallisation politique de l'ethnie, soit la valeur suprême et absolue, ni que les « grandes actions guerrières » entre nations blanches constituent un programme idéal pour le dernier tiers du XX^e siècle.



■ « Nous plaçons nos frontières sacrées bien au-delà de ces lignes de contrôle policier et douanier (...). Notre patrie, c'est le monde blanc parce que nous considérons comme nos compatriotes tous ceux qui nous sont assez proches par l'hérédité, pour que l'idée de les voir s'allier à notre sœur, à notre fille ou à notre nièce nous soit admissible : vieux test (...) ». (G. Fournier : « Nos frontières », E.A., n° 18, p. 19).

■ « Ils viennent du Sénégal ou bien du Cameroun : pendant leur premier mois, c'est la découverte ; dès le suivant, ils veulent commander ». (F. Laroche (2) : « Les étudiants noirs en Europe » ; Cahiers Universitaires, n° 18, janvier 1964, p. 14).

■ « Être nationaliste, c'est comprendre que les nations historiques d'Europe, d'Amérique du Nord, du Rio de la Plata, d'Afrique du Sud et d'Australie, ne sont que les provinces de cette grande patrie qu'est la race blanche ». (G. Fournier : E.A., n° 18, p. 19).

■ « Les seules guerres belles en elles-mêmes sont celles où l'Occident entier se sauve et se défend ». (F. Laroche : E.A., n° 40, avril 1966, p. 9).

3. métissage et dégénérescence

■ « Entre l'homme blanc, le jaune et le noir, il existe de profondes différences d'aptitudes (...). Dès lors, il faut dénoncer la fausse doctrine de l'égalité des races et, en particulier, le transfert de recettes techniques des Blancs aux Jaunes et aux Noirs. De même, il faut dénoncer cette violation des lois de la vie qu'est le métissage (...). Actuellement, nous assistons à un gigantesque complot de métissage universel ». (Le Message d'Uppsala, pp. 19 et 29).

■ « Le métissage généralisé est, du point de vue du peuple qui le subit, un suicide génétique ; et ceux qui l'organisent opèrent un génocide lent ». (G. Fournier : E.A., n° 18, p. 19).

■ « (...) tout métissage, tout mélange chaotique des races humaines, tend à la destruction d'une impulsion motrice évolutive, datant de milliers de millénaires ».

(G. Fournier : « L'Avenir des Sciences de l'Homme », E.A., n° 10, oct. 1963, p. 45).

■ « L'explosion démographique du Tiers Monde, qui est l'œuvre des Blancs, puisque ce sont la science et les techniques des Blancs qui ont réduit la mortalité qui sévissait chez les peuples non-blancs, mène à la submersion du monde blanc par les afro-asiatiques et au métissage généralisé ». (G. Fournier : « La guerre de demain est déjà déclenchée », E.A., avril 1964, n° 16, p. 21).

■ « Tant que l'homme reste lui-même, rien n'est vraiment perdu. Mais quand le métissage du corps et de l'esprit a triomphé, lorsque le Verbe a gagné et que la raison a perdu, une fois l'éthique mutilée et les valeurs perverties, nous subissons là une défaite plus terrible que toutes les autres ». (F. Laroche : « Notre Monde », E.A., n° 36, déc. 1965, p. 10).

■ « L'art d'un homme, d'un groupe, d'un peuple ou d'une civilisation commence à décliner quand, à l'une de ces unités créatrices, viennent se mêler des influences hétérogènes, (...) ». (M. Mourlet : « L'art déraciné », in : Matulu, n° 15, juin 1972, p. 3).

4. scientologie biologiste

■ « Précisons, dès maintenant, que le « Message d'Uppsala » rejette les racismes utopiques d'un Gobineau (...), ou d'un H. Chamberlain, dénonce les errements d'un Rosenberg, marque l'acquit réalisé par Vacher de Lapouge, et précise enfin le point de départ du racisme scientifique avec les travaux du Professeur E. Fischer ». (Le Message d'Uppsala, p. 17).

■ « Cet article [G. Fournier : « L'Avenir des Sciences de l'Homme »] fait le point sur la notion de race, sépare le passé du présent, le racisme utopique du réalisme biologique. Il explique pourquoi la réputation de Gobineau ou d'un H. Chamberlain sont aussi faciles que ... sans objet. Il marque l'acquit réalisé par Vacher de Lapouge et précise le point de départ du réalisme biologique, avec les travaux du Professeur E. Fischer ». (E.A., n° 10, oct. 1963, p. 35).

■ « A Réhoboth s'est trouvée naturellement constituée une population de « mé-tis » unique en son genre. Il s'agit de « hybrides » de colons d'origine hollandaise (en majorité nordique) et de khoisanides. A la suite de cette étude, le Professeur Fischer publiait un livre capital (...) sur l'abâtardissement par le métissage, ouvrage marquant la fin des conceptions utopiques en matière raciale et dotant enfin l'apparition, au sein des connaissances humaines, de la notion scientifique de la Race » (Le Message d'Uppsala, p. 19).

■ « Il s'agissait d'une population unique en son genre de métis ; on pourrait dire d'hybrides de colons d'origine hollandaise en majorité nordiques, et de Khoisanides. Cette colonie fit l'objet d'une étude exhaustive de 2 ans accomplie par un médecin anthropologiste, le Professeur E. Fischer. Il devait en résulter un livre capital (...), qui marque la fin des

conceptions utopiques en matière raciale et date l'apparition, au sein des connaissances humaines, de la notion scientifique de race ». (G. Fournier : E.A., n° 10, p. 42).

■ « (...) le réalisme biologique est le meilleur outil contre les chimères idéalistes ». (F. Laroche : « Notre monde », E.A., n° 36, déc. 1965, p. 9).

5. la race et les races

■ « L'espèce humaine (...) s'est différenciée, au cours des vingt derniers millénaires, en trois sous-espèces ou races : la race blanche, la race jaune et la race noire. (...) Mais de ces trois solutions, une seule est évolutive : la race blanche. La race jaune est une solution médiocre qui n'a devant elle qu'un court avenir d'évolution biologique. Cependant, des aptitudes particulières à l'imitation lui permettent de copier la civilisation technique de la race blanche. Le système de survie de la race jaune repose sur le parasitisme mental. Quant à la race noire, elle est une forme manifestement ratée, « en impasse », vouée à la dégénérescence. Elle ne peut pas copier la civilisation de la race blanche, mais seulement la singer. Elle est donc vouée aux formes inférieures du parasitisme, au parasitisme matériel. Autrement dit, si la race jaune est capable de constituer une force dangereuse pour la race blanche en utilisant ses recettes techniques, la race noire n'a même pas les aptitudes suffisantes pour tirer parti de telles recettes ». (Le Message d'Uppsala, p. 23).

■ « Il est vrai que le Kazakhstan comporte une forte minorité d'indigènes Kazaks, de race jaune (future cinquième colonne de l'impérialisme chinois, ce qui ne peut que renforcer et compliquer les procédés de parasitisme ». (G. Fournier : « La Révolution du XX^e siècle », E.A., n° 19-20, p. 19).

■ « Avant d'être des peuples sous-développés, les peuples de couleur sont, sans doute, des peuples sous-capables et la haute capacité européenne était, semble-t-il, nécessaire à leur survie ». (E.A., n° 2, février 1963, éditorial).

■ « Et un des principaux chevaux de bataille des tenants de l'aide aux pays arriérés est le principe de l'aide culturelle. (...) La réponse à ces vues utopiques a été donnée en partie par le n° 1 des « Cahiers d'Europe-Action » : « Sous-développés ou sous-capables ». Comme le souligne le Professeur Millot (« Biologie des races humaines », 1952) « il existe actuellement dans l'espèce humaine une sorte d'échelle raciale de l'intelligence, dont le degré le plus inférieur est occupé par les Australiens, et, au-dessus d'eux, par les Négritos, le sommet par les Blancs accompagnés par les Mongoliques ». Vouloir, donc, imposer le même type d'enseignement fondé sur la culture gréco-latine aux Botocodos et aux Hottentots, semble être une grave erreur (...). Mais là aussi, l'infériorité psychique de certaines races explique les graves déboires que nous avons eus, avec les soi-disant élites que nous formions dans nos territoires

d'Outre-Mer ». (J.-Cl. Rivière : « Alerte à l'enseignement », E.A., n° 21, sept. 1964, p. 19).

■ « Sous-développés — Notion irréaliste d'après laquelle l'incapacité des peuples de couleur à résoudre par eux-mêmes les problèmes de l'existence proviendrait du sous-développement technique. Une observation réelle des choses permet de constater que le sous-développement technique est dû à une sous-capacité de ces peuples ». (« Dictionnaire du militant », E.A., n° 5, mai 1963, p. 77).



6. le peuple et le déchet biologique

■ « Existe-t-il un facteur de décomposition au sein même de la race blanche ? Oui, ce facteur est le déchet biologique, c'est-à-dire l'ensemble des éléments qui, quel que soit leur rang social, agissent en fonction d'instincts parasitaires et anarchiques. Ces éléments s'opposent au peuple, c'est-à-dire à l'ensemble des éléments héréditairement sains qui, quel que soit leur rang social, agissent en fonction d'instincts « créateurs et organisateurs », idéaux spécifiques de la race blanche. (...) Mais de quoi se compose le déchet biologique ? Il se compose de l'écume et de la lie biologique (...). Dans le local de la hiérarchie sociale des sociétés blanches, les éléments troubles se trouvent aux extrêmes : — au-dessus l'écume ; — au fond la lie.

L'écume est constituée par l'ensemble des éléments les plus habiles qui (...) s'agglomèrent aux robinets du profit de l'économie des nations blanches. Ces rapaces s'efforcent, instinctivement, de multiplier par tous les moyens les robinets du profit, et d'instaurer ainsi l'économie convulsio-nnaire, anarchique et syncopée, organisée au bénéfice du parasitisme légal (...). La lie est le bouillon de culture, non seulement des parasites illégaux (la pègre, pensionnaires intermittents des prisons), mais des parasites de rebut (prostituées, alcooliques, débilés mentaux issus des précédents, etc ...) et de parasites de la plèbe, prédateurs aux confins de la légalité qui n'attendent qu'une émeute ou, mieux encore, une situation permanente de carnage révolutionnaire pour assouvir, légalement ou semi-légalement, leurs instincts parasitaires.

La lie biologique tend donc à instaurer la politique convulsio-nnaire, c'est-à-dire un système anarchique et syncopé (...). Si l'écume biologique représente 1 à 2 % de la population des nations blanches, la lie biologique en représente 15 à 20 %. Le déchet biologique, dans son ensemble, forme donc environ le cinquième de la population totale ». (Le Message d'Uppsala, pp. 23-25).

■ « Il est, d'ailleurs, politiquement com-

mode de confondre dans le même mépris suspicieux ce que nous, partisans du réalisme biologique, nous distinguons rigoureusement : le peuple et le déchet biologique. Et par déchet biologique, nous entendons aussi bien l'écume biologique, qui prospère en haut, que la lie biologique qui pullule en bas ».

■ « Joseph Losey, dont on sait, depuis les « Criminels », la tendresse minutieuse avec laquelle il se penche sur les complexes de la lie biologique... ». (F. Laroche : « Retour de Venise », E.A., n° 23, nov. 1964, p. 11).

■ « Que trouvons-nous, hors de notre monde ? Des individus invinciblement attirés par tout ce qui est à la limite de ce monde : la culpabilité, le néant, le déchet biologique, la logomachie, l'abstraction ». (F. Laroche : « Notre monde », E.A., n° 36, déc. 1965, p. 10).

■ « Dès lors, on comprend mieux que le christianisme soit d'abord apparu aux Anciens comme une religion d'esclaves et de heimatlos, véhiculant ainsi une sorte de « contre-culture », ne recueillant de succès qu'auprès des insatisfaits, des déclassés, des envieux, des révolutionnaires avant la lettre : esclaves, artisans, fous, cardes, savetiers, femmes isolées, etc... Celse décrit les premières communautés chrétiennes comme « un ramassis de gens ignorants et de femmes crédules, recrutés dans la lie du peuple ». (A. de Benoist : « La thèse du christianisme-poison », in « Question de », n° 5, 1974, p. 13).

■ « Mai 1968 : révolte de la jeunesse, mais aussi surgissement des « Katangais » et des drogués, sortis de leurs cryptes comme des escargots après la pluie des sottises et des absurdités. C'est qu'à l'occasion des grands troubles les sociétés sont comme un bocal qu'on agite : les impuretés sont brusquement portées à la surface (...). Mais qu'on laisse l'histoire décanter l'événement. Et le déchet biologique retombe au fond. La hiérarchie sociale actuelle n'est pas conforme à la hiérarchie biologique. Elle n'en est pas non plus l'inverse. Ce n'est pas en maintenant le bocal immobile, ni en le renversant qu'on l'assainira car c'est aux extrêmes que s'observe la plus grande densité d'éléments troubles : l'écume biologique à la surface, la lie biologique au fond. L'écume biologique forme le bouillon de culture des parasites légaux et semi-légaux (...). La lie biologique est le bouillon de culture des éléments plus primitifs, que leur incapacité à manier la dialectique confusionniste rejette dans les formes inférieures du parasitisme (...). L'écume biologique, par le jeu des snobismes, pousse la lie biologique à la révolte et lui fait croire qu'elle soutient la « cause du peuple » (...). (Nouvelle Ecole, n° 14, janvier-février 1971, « Itinéraire », p. 12).

Pierre-André TAGUIEFF

(à suivre...)

(1) Nouvelle Ecole est l'un des organes dans lesquels écrivent plusieurs militants de la Nouvelle Droite et du G.R.E.C.E dont une des revues officielles est « Éléments »

(2) Francis Laroche est l'un des PSEUDONYMES DE Alain de Benoist.

livres

une faim d'égalité ou le combat des blacks boys

Édités presque simultanément en France, voici deux livres écrits par deux des plus grands écrivains noirs américains, dont l'un est, en quelque sorte, la suite de l'autre. Ils décrivent tous deux, sans complaisance, la vie dans le ghetto noir, Richard Wright dans les années 30, Chester Himes de 1937 à 1969. Mais, hier comme aujourd'hui, c'est toujours la même misère morale et matérielle, la même tension raciale, la même lutte quotidienne pour survivre. Ces deux ouvrages constituent une condamnation passionnée de l'injustice sociale, du racisme, de l'oppression spirituelle.

Édité aujourd'hui pour la première fois dans son intégralité, « Une faim d'égalité » de Richard Wright est la suite du célèbre « Black Boy » paru en 1944, c'est-à-dire la deuxième partie de son autobiographie. « Black Boy » traitait de son enfance dans le Sud, « Une faim d'égalité », se veut le récit de sa jeunesse à Chicago, dans l'Amérique des années 30, dans le ghetto décimé par le « krach » économique de 1929. Il a fui le Sud et il

ressent son propre déracinement, sa solitude, même au sein des Noirs de Chicago. Les conditions d'existence dans des quartiers vêtustés et surpeuplés, la crise des valeurs consécutive à la vie urbaine rendaient désuète et inefficace sa culture rurale du Sud et les jeunes comme lui étaient livrés à eux-mêmes et voués à toutes les tentations de la violence et de l'inaction dans un monde qui les dépassait.

Wright évoque encore ses débuts d'écrivain, ses premiers dé mêlés politiques et sa découverte des chefs-d'œuvre de la littérature. Chester Himes, lui, dans « Black on Black », a découpé en 17 tranches brutes la vie dans le ghetto noir. Les personnages de ces nouvelles, comme dans ses livres précédents, sont continuellement contraints de se définir par rapport à l'homme blanc, dans une rage impuissante d'être et de rester ce qu'il a fait d'eux.

Ces nouvelles, qui s'échelonnent de 1937 à 1969, retracent le long cheminement qui a conduit les Noirs de la résignation à la ré-

Un long cheminement, de la résignation à la révolte.



d.r.

volte. La dernière, datée de 1969, montre un Noir, dissimulé dans une église, qui attend un défilé de policiers blancs pour tirer dans les tas et qui déclenche ainsi l'écroulement du système. Acte gratuit de la part de Chester Himes ? On ne sait. On ne peut cependant s'empêcher de se demander si cette nouvelle a été écrite avant ou après « L'aveugle au pistolet », écrit également en 1969, où Chester Himes, en montrant un aveugle

noir qui, dans son exaspération, déchargeait son pistolet sur des adversaires qu'il ne pouvait voir, voulait, par cette métaphore, souligner les limites et les pièges de la violence inorganisée.

Robert PAC

« Une faim d'égalité » par Richard Wright, Collection « Du monde entier », N.R.F. Gallimard éditeur. « Black on Black » par Chester Himes, aux Editions des Autres.

livres du monde entier

Une merveilleuse collection est née chez Maspero : « La découverte ». Celle-ci publiée, à un prix très modéré, des textes des grands voyageurs du passé, dont les préjugés européens, en général bien inférieurs à ceux de nombre de journalistes d'aujourd'hui, sont souvent tempérés par de grandes qualités de cœur et de compréhension. C'est le cas du « Voyage à Tombouctou » (2 tomes, format poche) de René Caillé, venu après les relations de voyage de Christophe Colomb, de Flora Tristan, de Charles Darwin, de B. de Las Casés, etc. René Caillé, parti en 1799, à 17 ans, au Sénégal, mort 40 ans après des suites de son éreintant périple, est passé dans la légende des voyageurs : déguisé en Arabe, scrupuleux converti à l'Islam, pauvre et solitaire, il a laissé une relation passionnante, truffée de notations justes et belles, de son odyssee au Maghreb, au Sahara, au Mali. Un modèle de voyageur sans préjugés !

L'Afrique encore ! Et toujours chez Maspero : « Les 56 Afriques » (2 tomes poche) de Frank Tenaille, sont un modèle de concision et de précision dont les chiffres très récents couvrent tous les pays africains : Tenaille donne une réponse à toutes les questions que l'on peut se poser, rapidement, sur le grand continent noir.

Michel Brent, lui, un voyageur d'aujourd'hui, nous livre avec « La

vallée des hommes fleurs » (éd. Arthaud), un récit ethnographique qui nous conduit dans « une vallée perdue au fond des âges, avec des hommes oubliés, une culture inconnue... » dans une île au large de Sumatra, en Indonésie. Il faut saluer au-delà d'un récit qui se lit comme un roman, une démarche fraternelle et ouverte.

Encore un grand livre d'Isaac B. Singer, le 14^e, à être traduit en français ! Tant mieux, car le « Magicien de Lublin » (éd. Stock), qui a fait l'objet d'un film aux Etats-Unis, est un vrai roman d'amour sensuel, mais avec cette inquiétude diffuse, qui mène à l'illumination du juste, chère à Singer : des personnages juifs de la Pologne tsariste étonnamment proches et attachants !

Enfin, « Massada », un nom magique, héroïque, douloureux dans l'histoire juive, celui de ce piton rocheux, d'où on découvre un paysage admirable sur les bords de la mer Morte, et où le dernier groupe des résistants juifs aux Romains, au 1^{er} siècle de notre ère, ont préféré se suicider en masse plutôt que tomber aux mains des envahisseurs. De cette puissante tragédie, dans la lignée des grands romans populaires à base historique d'aujourd'hui, Guy Rachet a tiré un gros récit qui se lit, haletant : « Massada, les guerriers de Dieu » (éd. J.C. Lattès).

Yves THORAVAL

livres reçus

■ **Le Calife désabusé**, Dominique Reznikoff a choisi un âge d'or entre tous comme cadre à son dernier roman : l'Andalousie musulmane du X^e siècle, époque de beauté et d'harmonie entre peuples et religions du royaume. Le calife Al Hakem, au faite de sa gloire et au terme de sa vie, se penche sur lui-même et l'histoire qui va se dérouler, en y prenant parfois une part active. (éd. Albin Michel).

■ **Un tombeau pour Boris Davi-**

dovitch. Un grand roman yougoslave traduit en français : c'est trop rare pour ne pas le signaler. D'autant que la cruelle concision de son auteur, Danilo Kish, est au service à travers la fiction, de la « réhabilitation » symbolique de révolutionnaires, de bagnards, de « renégats » divers envers et contre tout attachés à leurs convictions, décimés par la machine répressive stalinienne ou, rétrospectivement par les inquisitions chrétiennes du passé. (éd. Gallimard).

cinéma

les larmes de sang

Sujet délicat que celui traité par les « Larmes de sang » de Anne-Marie Autissier et Ali Akika, les auteurs de « Voyage en capital » et de l'« Olivier ». La condition de la femme immigrée n'est certes pas un thème facile à aborder. Les contradictions en ce domaine étant multiples : tabous divers, racisme, machisme, traditions familiales, sociales, religieuses etc... Tout s'interpénètre avec bien sûr de surcroît le heurt de deux civilisations et de deux éthiques différentes.

Les témoignages recueillis dans le film nous apprennent si besoin en était qu'il reste beaucoup à faire pour modifier les mentalités et ar-

river à une véritable libération de la femme. Mais contrairement à certains, sans nier les problèmes existants, il n'est pas question ici de jouer les moralisateurs et de verser des larmes de crocodiles. Car ceux qui aujourd'hui prononcent des anathèmes contre l'islam, l'Algérie en développement et les peuples libérés du colonialisme, traitaient les Algériens, des années durant, en citoyens de seconde zone et notamment la femme algérienne.

P. K.

Film de Anne-Marie AUTISSIER et Ali AKIKA



adolf et marlène

Décidément, le jeune cinéma allemand semble vouloir rattraper le temps perdu ! En effet, de plus en plus nombreux sont les auteurs qui évoquent la période maudite du nazisme. Ce n'est pas nous ici qui nous en plaindrions, au contraire ! Néanmoins, il faut en ce domaine balayer l'équivoque et donc parler clair. Surtout en cette période où le laxisme volontaire du gouvernement de notre pays permet que des crimes racistes restent impunis.

A mon avis, le film d'Ulli Lommel n'est pas dénué d'ambiguïté. Certes, le personnage d'Adolf est dépeint comme un être ridicule, pitoyable et minable. Mais le côté

« rétro » du film, son côté « kitsch » peut, si l'on n'y prend pas garde, laisser à penser qu'il y a attirance ou regret d'une certaine époque. La médiocrité du personnage ne suffit pas — me semble-t-il — à dénoncer un système qui n'avait rien d'une farce impressionniste mais qui, bien au contraire, avait les moyens d'une terribile et terrifiante politique : l'holocauste nazi responsable de la mort de millions d'êtres humains !

P. K.

Film de Ulli LOMMEL

iracema

Prix Georges Sadoul 1979, ce film est sans conteste à ne pas manquer. Le miracle économique brésilien dont on vante tous les mérites est ici vu sous son vrai jour !

Partout des routes sont tracées, des camions énormes roulent, mais pour qui ? La jungle est percée de part en part... Mais la loi de la jungle reste plus que jamais la règle d'or de cette société brésilienne.

Ainsi, en Amazonie, les indiens qu'on fait venir en dehors de toute légalité dans les immenses haciendas et sont livrés comme de vrais esclaves des temps modernes aux plus affreux.

Iracema elle-même n'est-elle pas le symbole de cette fameuse société en expansion qui en réalité lamine les êtres humains ? Pour cette jeune fille, comme pour tant d'autres femmes, la prostitution est le seul recours, le seul avenir... ! Le film nous dévoile des scènes difficiles à supporter mais



d.r.

qui encore une fois condamnent le modèle brésilien.

Patrick KAMENKA

Film brésilien de Jorge BO-DANZKY

musique

tournée en france du « kibboutz chamber orchestra »

A l'occasion de son 25^e anniversaire la « *Guilde internationale du disque* » (1) a eu la bonne idée d'inviter en France un orchestre israélien, le « *Kibbutz chamber orchestra* » dont c'était la première (et réussie) apparition en France. A son riche répertoire figurent des œuvres de Vivaldi, Rossini, Albinoni, Haydn (direction : Noam Sheriff), Mozart (direction : David Josefowitz). L'originalité de cet orchestre vient, ainsi que le suggère sa dénomination, de ce qu'il est composé de 36 musiciens originaires de 24 kibboutz différents.

Bien que musiciens professionnels, ces hommes et femmes ne consacrent que trois jours de la se-

maine à la musique, les autres jours étant voués au travail propre au kibboutz. Ainsi Freddie Blitz, violoniste, s'occupe de la culture des tissus végétaux ; Hillel Shur, clarinettiste, travaille dans une usine d'aluminium et Chaim Sened, corniste, élève du bétail.

Exceptionnel donc à plusieurs titres cet ensemble a d'ores et déjà conquis des publics aussi difficiles que ceux que l'on trouve à Berlin, Bonn, Zurich, Genève, Londres et Bruxelles.

(1) La *Guilde internationale du disque* a enregistré trois albums du « *Kibbutz chamber orchestra* », 22, route de Cochenel, 27029 Evreux Cédex.

le chant profond juif au spectacle de l'u.j.r.e.

A l'initiative du « *Centre culturel juif* » auprès de l'U.J.R.E., le « *chant profond juif* » va donner un grand spectacle de poèmes, de chants, de musique de la Méditerranée et de l'Europe de l'Est le dimanche 9 décembre à 15 heures, au Palais des Arts (325, rue Saint-Martin, 75003 Paris, Métro : Strasbourg-St-Denis ou Réaumur-Sébastopol).

La direction artistique de ce spectacle créé au Festival d'Avignon en 1978 sera assurée par Eve Grilliez. Le concours des comédiens, chanteurs, danseurs et musiciens de l'« *ensemble Kol Aviv* » est aussi attendu. Parmi les chanteuses : Talila à laquelle nous avons dans notre précédent numéro, consacré un article.

RICHARD LAX

12, Rue Saint-Sauveur - 75002 PARIS
Tél. 236 33 63

TRICOTS DE LUXE Fully Fashioned

DANIEL PLACE DES VOSGES

6 BOUTIQUES RUE SAINT-ANTOINE
BABY-JUNIOR-HOMMES-FEMMES
Tél. : 887.68.13 - 272.10.83

PLACEMENTS : 68, 54, 48, 44, 38

RUE DE BIRAGUE PLACE DE LA BASTILLE

SAINTE PAUL

GIL'MAX

VETEMENTS
DE PEAUX
ET FOURRURES

176, rue du Temple
75003 PARIS

278.35.65
278.38.13

Métro : République - Temple

GERAL

Tricots — Confection

21, rue du Caire - 75002 Paris
Tél. : 233.57.43
236-00-90 - 508.10.64

spb STÉPARISIENNE
DE BOUTONS

boutons • fournitures en tous genres
en toutes matières • teintures
fermeture éclair

S.A.R.L. au Capital de 25.000 Francs - R.C. Seine 56 B 8366 - C.C.P. Paris 1428A-74

Siège Social : 42 - 44, Rue de Cléry
75002 PARIS - ☎ 233 21-08 (lignes groupées)

COLLECTION « ENFANCE HEUREUSE »
DENIS LANGLOIS
L'INJUSTICE RACONTEE AUX ENFANTS

Un livre qui invite les enfants à ne pas accepter
l'injustice du monde, mais à faire partie de ceux
qui luttent contre elle.

19758 - 108 pages

 les éditions ouvrières

laurent pascal
97 rue de sèvres paris 6^e



chemisier habilleur
tél. : 222-68-42
r. c. seine 64 b 3993

S.A.R.L. AU CAPITAL DE 100.000 F

■ action ■

gros plan

les droits des tziganes

Il existe en R.F.A. une Association pour les peuples menacés (Gesellschaft für bedrohte Völker) dont le siège est à Göttingen, et qui poursuit des objectifs voisins de ceux du mrp. Déjà il existait des contacts entre nos deux mouvements, en particulier avec notre commission « Amériques », pour la défense des Noirs et des Indiens.

Cette année, l'association s'attachait spécialement au problème des droits des Tziganes et, en commun avec l'Union Mondiale Rom et la Fédération des Sinti d'Allemagne, organisait le samedi 27 octobre une cérémonie à Bergen-Belsen, en souvenir des Tziganes massacrés dans ce camp, il y a trente-cinq ans.

Le mrp était invité, et je participais donc comme représentant de la commission « Tziganes et Gens du Voyage ». Je dois dire d'abord combien j'ai apprécié l'accueil chaleureux des dirigeants et des membres de l'association.

Madame Simone Veil, ancienne déportée à Bergen-Belsen, jusqu'à la libération du camp par les Américains, avait décidé de participer à la manifestation. Du coup, celle-ci prit un éclat inespéré par les organisateurs. Le gouvernement fédéral ne put faire moins que de déléguer un secrétaire d'Etat... La télévision et les organes de presse ne pouvaient pas non plus manquer le rendez-vous... Mais, rançon du vedettariat, ni un journal allemand comme le « Panorama de Francfort » (Frankfurter Rundschau), ni en France, « le Monde », ne firent dans leur article mention de l'association organisatrice !!!

Le rassemblement se fit en plein air, au monument du Mémorial, par un temps ensoleillé, mais déjà quasi-hivernal, dans cette vaste plaine de l'Allemagne du Nord. Une foule assez importante — dont un millier de Tziganes de tous les coins de l'Europe — et une douzaine d'orateurs sur le podium.

Le Président de l'Union Mondiale Rom, le Docteur Cibula, de Berne, demanda la reconnaissance des droits des Tziganes, et spécialement le droit à des réparations, non seulement individuelles, mais à titre collectif, lesquelles constitueraient un fonds permettant aux Tziganes européens un développement social et culturel en tant que groupe minoritaire reconnu.

Madame Veil, évoquant avec émotion son temps de déportée, remarqua que juifs et Tziganes, parqués dans des camps différents, ne se sentaient pas tellement solidaires — jusqu'au jour où les Tziganes disparurent, et où les juifs se rendirent compte avec horreur qu'ils avaient été exterminés. Elle en appela à la solidarité avec les victimes actuelles de ce qu'à la Libération, on espérait ne plus jamais revoir : les génocides, évoquant spécialement le Cambodge.

Tout en appréciant la chaleur humaine de son discours, j'ai regretté de la part d'une présidente de l'Assemblée européenne, qu'il ne fut pas davantage « politique », c'est-à-dire plus précis et plus constructif sur un respect effectif des minorités en Europe.

Je ne puis détailler toutes les interventions — d'autant plus qu'elles étaient en allemand, sauf celle de Madame Veil, et une en langue rom. Quand vint mon tour de parole, au nom du mrp, j'étais à peu près le dixième... j'eus au moins un mérite : celui d'être le plus bref (même avec le temps de traduction). Je tins à souligner ceci : « Rappeler l'holocauste des Tziganes victimes des atrocités nazies serait bien insuffisant et inefficace, si ce rappel ne s'accompagne de notre volonté résolue de combattre le racisme — le cancer de l'humanité — sous toutes ses formes », et à dénoncer les déguisements que ce racisme est habile à se donner : prétentions scientifiques de la nouvelle droite, prétexte de la crise économique pour s'en prendre aux travailleurs immigrés, préjugés populaires entretenus, tout spécialement à l'égard des Tziganes, avec le refus de reconnaître leur identité et leur droit à la différence.

Le lendemain dimanche, les responsables tziganes de différents groupes et pays se retrouvaient à Göttingen. De leur côté, des membres de l'Association pour les peuples menacés me demandèrent de leur exposer les objectifs et les actions concrètes du mrp, et nous décidâmes d'intensifier les échanges entre nos deux mouvements.

Une occasion en sera fournie prochainement par la venue en France du président Tillmann Zülch, et d'un de ses collaborateurs, qui viendront s'informer du travail effectué en France sur les questions d'Extrême-Orient.

Jean-Bertrand BARY

d'une région à l'autre

picardie : semaine du film antiraciste

En prélude aux Journées Cinématographiques d'Amiens contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, qui se dérouleront pour la première fois en mars 1980, une série de films de différents pays ont été présentés dans cette

droit et liberté ■ n°386 ■ décembre 1979

ville du 16 au 25 novembre. Le mrp, qui est à l'origine de cette initiative, a pris une part active à son organisation et à son déroulement. Le comité d'Amiens a réalisé un numéro spécial de droit et liberté. La séance d'ouverture, à la Maison de la Culture, qui s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités, a été saluée par un message de Pierre Paraf, président du mrp ; plusieurs débats sur les problèmes de l'immigration ont eu lieu après les projections, dont un animé par George Pau-

Langevin, vice-présidente du mrp, le 17 novembre, sur le film « Bako, l'autre rive ».

Le comité d'Amiens poursuivant son action contre les projets de loi Bonnet et Stoléro, a organisé le 15 octobre une rencontre avec la presse et les autres associations locales, où il a exposé nos propositions pour une politique démocratique et humaine de l'immigration. Le Comité de Défense des Etudiants Etrangers a souligné, à cette occasion, les graves difficultés résultant de la « circulaire Bonnet » de décembre 1977. Le comité a aussi contribué à la préparation du procès en appel contre la société I.T.T.B., de Compiègne, qui a été condamnée pour discrimination à l'embauche.

Le comité de Creil a pris l'initiative d'une manifestation originale, le 17 novembre, contre les lois Bonnet-Stoléro, à laquelle se sont associées une vingtaine d'organisations ; partis de plusieurs foyers de la région, les participants, qui se sont rassemblés devant la gare SNCF de Creil, étaient porteurs de valises avec des inscriptions exprimant leur solidarité avec les immigrés.

Un nouveau comité local vient d'être créé dans l'Aisne, à Laon. Il assure chaque samedi une permanence de 15 à 17 heures, au Centre Social du Quartier Champagne (Zone Est).

rhône-alpes : contre l'arbitraire

Plusieurs comités de la région se sont associés en octobre aux manifestations unitaires des syndicats contre les projets Bonnet et Stoléro, notamment à Lyon et Valence. A Roanne, le mrp a rendu public avec une dizaine d'organisations un appel à s'opposer à l'adoption de ces textes.

Le comité du Rhône enregistre un succès juridique : la condamnation d'un employeur coupable de discrimination raciste à l'embauche, contre lequel il s'était constitué partie civile.

Le comité de Haute-Savoie — qui continue de recueillir nombre de signatures au bas de la lettre du mrp au Président de la République concernant les problèmes des immigrés et des réfugiés — est intervenu auprès de l'Office HLM de Haute-Savoie pour soutenir la candidature d'un travailleur maghrébin. Bien que remplissant les conditions requises, celui-ci s'est vu refuser un logement pour des raisons que l'Office déclare n'être pas tenu de préciser.

bretagne - pays de la loire : solidarité active

« Forum de solidarité avec les travailleurs immigrés » : c'est sous cette forme que le mrp et plusieurs autres associations ont manifesté, le samedi 27 octobre, sur la place du Ralliement, à Angers.

Le comité de Nantes annonce l'ouverture d'une permanence juridique, tous les mardis de 18 heures à 19 heures, à la Maison des Associations, rue du Gigant.

Dans la Sarthe, le mrp, avec plusieurs autres associations, est intervenu à la préfecture et auprès des parlementaires pour demander le rejet des projets Bonnet-Stoléro. Des exemples locaux de brimades contre les immigrés ont été fournis à la presse : refoulement à Orly d'une femme algérienne venue rendre visite à sa fille qui avait accouché au Mans ; expulsion et refus de loger des immigrés dans un foyer du Bâtiment où les résidents sont en conflit avec la direction ; licenciements abusifs.

**Pompes Funèbres et Marbrerie Funéraire
MARBRERIE DE BAGNEUX**

Jacques BANATEANU

Évite aux familles toutes démarches pour Inhumations - Toilettes mortuaires
Lincoils - Transports de corps Paris-Provence-Israël et tous Pays
Achats de terrains, constructions de caveaux
Monuments. Gravures. Photos. Portraits
Maison conventionnée

122, avenue Marx Dormoy
92120 MONTRouGE

(face la Porte principale du cimetière de Bagneux): 656.74.74

STOCK AMERICAIN

S.A. CAPITAL 160.000 F

Siège social : 1, Quai de la Grave
33000 BORDEAUX

Tél. : 91.02.87

**Ets DASYL
PRET-A-PORTER**

12, rue du Faubourg Saint-Martin
75010 PARIS
Tél. : 208.68.83



SERVICES EQUITATION - TENNIS -
SKI - SPORTSWEAR - SPORT D'EQUIPE
SERVICE COLLECTIVITE

**SPORT
2000**

Tél. : 993.37.91

29, Bd H.-Bergson SARCELLES - Lochères

maisons recommandées

MAROQUINERIE NATHALIE
24, rue Saint-Ambroise - 75004 Paris

S.E.C.G.
99, rue de Fontenay
94300 Vincennes

HORLOGERIE SUISSE
145 rue Saint-Denis 75002 Paris

22, AVENUE
DE LA
GRANDE
ARMEE PARIS
XVII
380.25.00



HEMISPHERES

A Cholet, le mrp proteste contre la menace d'expulsion qui vise un jeune Algérien de 19 ans qui vit dans cette ville depuis l'âge d'un mois.

**provence -
languedoc -
roussillon :
interventions
multiples**

Le comité du mrp de Marseille a décidé de porter plainte contre le tireur raciste arrêté récemment après avoir blessé plusieurs Arabes. Il s'est également constitué partie civile au procès d'un militant d'extrême droite qui avait barbouillé des slogans antisémites dans le quartier de la grande synagogue.

Lors de son assemblée générale, début novembre, le comité d'Alès a condamné avec vigueur les projets de lois anti-immigrés et élaboré un plan d'actions diversifiées pour la prochaine période, contre tous les aspects du racisme, en relation d'une part avec les organisations syndicales et, d'autre part, avec le Centre Culturel et le théâtre. Il annonce une permanence tous les lundis de 18 à 19 heures, au 2 impasse des Crêtes.

Notre amie Georgette Gébelin, présidente du comité du Gard, nous signale diverses réunions où elle est invitée à prendre la parole : à Montpellier et à Bagnols sur les problèmes de l'immigration; à Nîmes à une soirée de la Fédération Cornec et à un débat sur l'apartheid organisé par la Libre Pensée.

A Carcassonne, le comité du mrp avait un stand à la « Foire de la Sainte Catherine », le samedi 24 novembre. Ces derniers temps, il a multiplié les contacts avec les syndicats

(C.G.T., C.F.D.T., F.O., F.E.N.) auxquels il a remis un dossier d'information sur l'action du mrp concernant l'immigration, ainsi que les textes adoptés au colloque tenu à Paris le 29 septembre, avec une cinquantaine d'associations. Invités à une rencontre-débat sur la culture organisée le 10 novembre par le P.C.F., les porte-parole du comité sont intervenus sur les difficultés que connaissent les immigrés, les réfugiés, les originaires des D.O.M.-T.O.M., les Tziganes, pour exprimer et assumer leur identité culturelle.

Le comité de Narbonne a tenu, fin octobre, une réunion dont la presse a rendu compte, où il a fait connaître l'action et les projets du mrp dans tous les domaines de la lutte antiraciste.

Après la condamnation, par la Cour d'Appel de Toulouse, des tortionnaires du jeune Ali Abdou, d'origine nord-africaine, à 4 ans, 3 ans et 18 mois de prison, le comité du mrp a publié une déclaration indiquant que ses inquiétudes ne sont pas apaisées. En effet, la Cour a estimé que les actes commis, qui ont entraîné pour la victime 40 jours d'incapacité de travail, devaient être qualifiés de « coups et blessures volontaires », relevant de la correctionnelle, et non de « crime » relevant des Assises. « Notre but, souligne-t-il, n'était pas la recherche des peines maximales pour les agresseurs d'Abdou, mais la reconnaissance du caractère de « crime » des tortures qu'il a subies ». Après la libération de l'un des trois agresseurs, le comité s'est élevé contre la publication dans la presse d'une interview dans laquelle il cherchait à se réhabiliter et à innocenter ses complices.

**région parisienne :
plusieurs comités
nouveaux**

A Mantes (78), le comité local est mobilisé pour deux affaires importantes : la riposte à

une campagne haineuse que développent les habitants racistes contre la création d'une mosquée; les poursuites engagées contre le café « Le Moderne » qui refuse de servir les consommateurs maghrébins et qui, pour cela, a été fermé par les autorités préfectorales.

Dans le même département, le comité de Sartrouville apporte son soutien aux résidents du foyer SONACOTRA dont 17 ont été expulsés en août et 22 autres le 12 octobre. Le 23 octobre, il a été invité à expliquer son action contre tous les aspects du racisme, au cours d'une émission d'une radio locale, « Radio Clémentine ». Le 20 octobre, il a participé à une manifestation contre les projets Bonnet-Stoléru à Conflans-Sainte-Honorine.

A Longjumeau (91), le comité du mrp a tenu un stand à la « braderie » qui s'est tenue début octobre. A cette occasion, il a exprimé sa protestation contre la menace d'expulsion sans logement qui vise plusieurs familles d'immigrés, à la suite d'opérations immobilières.

Le comité de Nanterre-Suresnes-Rueil (92), qui étend désormais son activité à Saint-Cloud, s'est mobilisé lors de l'expulsion brutale des 500 résidents du foyer SONACOTRA de Nanterre (23 octobre). Il a rendu public un communiqué protestant contre cette mesure scandaleuse, et a rencontré le maire, dont les efforts ont abouti à la réintégration de ces travailleurs et à la signature d'un accord tenant compte de leurs revendications. Le comité est par ailleurs intervenu, en relation avec la Permanence Juridique de Paris, pour s'opposer à deux cas individuels de discriminations racistes de l'administration et d'un employeur.

A Colombes, notre comité a dénoncé les projets Bonnet-Stoléru en distribuant un tract explicatif et en dressant devant les gares panneaux et banderoles pour faire signer une pétition lancée par une vingtaine d'associations des Hauts-de-Seine, dont le mrp. Il poursuit une série de débats autour d'un film sur la cohabitation Français-immigrés dans les cités populaires de la localité.

PRESIDENT Pierre PARAF
VICE PRÉSIDENTS Charles PALANT, Abbé Jean PIHAN, M^r George PAU LANGEVIN, Dr François GREMY
SECRETARE GENERAL Albert LEVY
COMITE D'HONNEUR Henri ALLEG, Georges AURIC, Robert BALLANGER, Bâtonnier Albert BRUNOIS, Aimé CESAIRE, Charles de CHAMBRUN, André CHAMSON, Louis DAQUIN, Alain DECAUX, Hubert DESCHAMPS, Henri DESOILLE, Maurice DRUON, Pasteur André DUMAS, Henri FAURE, Jean FERRAT, Max-Pol FOUCHET, Jean HIERNAUX, Pierre JOXE, Alfred KASTLER, Jean LACOUTURE, Bâtonnier Bernard LASSERRE, Michel LEIRIS, Gérard LYON-CAEN, Jacques MADAULE, Albert MEMMI, Robert MERLE, Théodore MONOD, Henri NOGUERES, Etienne NOUVEAU, Jean PICART LE DOUX, Marcel PRENANT, Alain RESNAIS, Guy RIOBE, Emmanuel ROBLES, Armand SALACROU, Jean-Paul SARTRE, Laurent SCHWARTZ, Georges SEGUY, Jean SURET-CANALE, Alain TERRE-NOIRE, Jacqueline THOME-PATENOTRE, VERCORS, Jacqueline VICTOR-BRAUNIER, Docteur Pierre WERTHEIMER, Bernard ZEHRFUSS.

Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les peuples est le nouveau titre que s'est donné le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix, par le vote de son congrès des 26-27 novembre 1977.

Poursuivant son action de toujours, le mrp réaffirme sa volonté de combattre avec une égale vigueur tous les aspects du racisme, quels qu'en soient les auteurs ou les victimes, en quelque lieu que ce soit.

Défendant les droits et la dignité de tous les hommes, dans le respect de leur identité, il œuvre pour l'amitié entre les peuples, condition majeure de la paix.

Désireux de m'informer et de soutenir l'action contre le racisme, pour l'amitié entre les peuples

**J'adhère au m.r.a.p. ■
Je m'abonne à droit et liberté ■**



Nom (en capitale) _____

Prénom _____ âge _____

Profession _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Le montant de la carte d'adhésion (à partir de 60 francs) est laissé à l'appréciation du souscripteur, selon ses possibilités, compte tenu de la nécessité d'apporter le soutien le plus efficace à l'action du mrp.

Abonnement d'un an à droit et liberté (60 F). Abonnement de soutien (120 F). Etranger (90 F). C. C. P. 9239-81 Paris ■ Rayer la mention inutile

mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (mrp)
120, rue saint-denis - paris (2) - tél. : 233.09.57 - c. c. p. : 14-825-85 paris

MICHEL RUC

siège social : 36 bis, 38, 40, rue de Béthune, Lille

tél: (20) 54.65.03

PRESTIGE
DU
PRET
A
PORTER

jane aubert
LYON

75 - 79, rue Président
E.-Herriot
69002 LYON

(78) 37.09.58 +

GENITHA 82, Bd Diderot
PARIS 12e

Tél. : 344.61.37 et 628.85.58
CREDIT CETELEM

Ouvert sans interruption de 9 h à 20 h
sauf dimanche et fêtes.

M^o Reuilly-Diderot
P gratuit Garage
15 rue
Crozatier.

Cadeaux
Joaillerie
Orfèvrerie
Horlogerie
Bijouterie

Listes de Mariage -
Dépositaire des Grandes Marques

SUR TOUS
NOS
ARTICLES **20%** DE REMISE AUX
LECTEURS DE DROIT ET LIBERTÉ

Case réservée à
la Sté M.G.

M A R E D
A R I S

MANTEAUX - TAILLEURS - ROBES
MAISON DE COUTURE 107, RUE REAUMUR, 75002 PARIS
EN GROS Téléphone 231 13 10 +

MATT SPORTSWEAR
PRET-A-PORTER

84 rue de Turenne
75003 PARIS

Tél. : 271.19.11

BIJOUTERIE FANTAISIE-BOUTONS
PERLES ET PIERRES IMITATION POUR BRODERIE
CERAMIQUES - CRISTAUX DE BOHEME
ARTICLES DE CADEAUX

FRIED FRERES

Société Anonyme au Capital de 1.440.000 Francs
Maison fondée en 1886
SIRET 552 046 112 00017

13, rue du Caire - 75081 PARIS CEDEX 02

Tél. : 233.51.55
Télex FRIED 220 060 F

Dans le Val-de-Marne, le comité de Vitry accompagne d'un bulletin d'information sur les projets anti-immigrés et sur l'ensemble de l'action du mrp, la convocation pour son assemblée générale du 14 décembre assortie d'un appel au renouvellement des cotisations. Un nouveau comité créé à Ivry a tenu sa première réunion le 22 octobre.

A Fontenay-sous-Bois, l'exposition du mrp « Le racisme est parmi nous » a été présentée à la « Maison pour Tous », du 8 au 20 novembre, à l'occasion d'une semaine de lutte contre le racisme, où un stand du Mouvement était présenté le 17 novembre par le comité de Saint-Denis.

auvergne - limousin : à travers la presse....

« Contre les projets de lois visant les étrangers : quinze organisations syndicales, politiques, humanitaires dénoncent avec le mrp « l'apartheid à la française ». Tel est le titre de l'article publié par « La Montagne » (26 octobre) pour rendre compte d'une conférence de presse organisée par le comité du mrp de Vichy. La présidente, Monique Kuntz, la vice-présidente, Marie Prévot et la secrétaire, Brigitte Dechosal, ont analysé les textes soumis au Parlement et les représentants des organisations ont fait part de leur soutien complet. Les autres journaux de la région font évidemment écho à ces prises de position. « La Tribune-Le Progrès » publie deux photos de la conférence de presse.

« Le mrp : défense des travailleurs immigrés », « Le mrp limousin : non aux lois anti-immigrés » : de l'autre côté du Massif Central, ce sont les titres du « Populaire du Centre » (avec photos de l'assemblée générale du mrp à Limoges), de « L'Echo du Centre » et de « La Marseillaise du Berry » (19 et 20 octobre).

Quant au comité de Clermont Ferrand, il s'est manifesté d'une autre façon, le 17 novembre : en distribuant sur les marchés des milliers de tracts sur la « semaine du dialogue », rédigés en français, en portugais et en arabe.

bourgogne - franche comté : dans toutes les directions

« Dernièrement, une auto-école de Dijon a refusé d'inscrire à la préparation du permis de conduire une jeune Algérienne, en raison de sa nationalité, celle-ci « laissant présumer (sic) un manque d'instruction »... Dans un communiqué de presse, le comité local du mrp stigmatise cette stupide discrimination et souligne qu'il y a là une intolérable violation de la loi (18 octobre).

« Mort aux Juifs » : le comité de Montbéliard proteste contre cette inscription tracée sur la plaque d'un médecin, le Dr Cohen, et porte plainte à ses côtés.

Avec le Collectif de Défense des Immigrés, le comité de Macon attire l'attention sur le caractère « injuste et xénophobe » des lois Bonnet-Stoléru, et s'adresse aux élus du département qui sont appelés à en débattre (28 octobre). La veille, le même collectif s'était ému dans un autre communiqué des propos tenus lors du congrès d'une association de sous-offi-

ciers de réserve, où un participant avait demandé pour les anciens militaires « une priorité d'embauche sur les Italiens, les Espagnols, les Turcs, les Portugais ».

Le comité de Besançon a distribué des tracts, mi-octobre, dans le centre de la ville, et organisé une réunion ouverte le 23 octobre. Il apporte son soutien au journal « L'Estocade » poursuivi pour avoir rappelé certains écrits publiés sous l'occupation, et dont l'auteur s'est estimé aujourd'hui... diffamé.

normandie : assemblée générale à évreux

Nous avons reçu le compte rendu de l'assemblée générale tenue par le comité de l'Eure, le 14 octobre, et le remarquable rapport présenté par le secrétaire sortant, Alain Marscallik. Il s'agit d'une analyse approfondie de la situation des immigrés en France et dans le département et des autres aspects du racisme, qu'il vise les Juifs, les Noirs ou les Gitans, avec un aperçu historique dans chacun des cas.

Le rapport montre la diversité des formes d'action mises en œuvre par le comité : défense individuelle des victimes du racisme, information par tracts ou par voie de presse, et organisation de manifestations culturelles (films, bals, spectacles de rues).

Les débats de l'assemblée générale, coupés par la projection d'un film vidéo réalisé par le comité d'Amiens, ont porté notamment sur les projets de lois Bonnet-Stoléru (avec un exposé d'Elymane Kane, membre du Conseil National), sur les aspects culturels des rapports immigrés-Français (avec la participation de M. Jacques Falguières, directeur du Théâtre d'Evreux), sur les finances et les projets du comité.

centre : deux conférences de presse et un débat

Le comité du mrp de Montargis a tenu, le 12 octobre, avec d'autres associations (Collectif immigrés) une conférence de presse où ont été analysés et dénoncés les projets de loi Bonnet-Stoléru. Le 16 novembre, il organisait une soirée-débat sur le thème : « Pourquoi le mrp est-il opposé à la venue des Springboks en France » animé par Jean-Louis Sagot-Duvauroux, rédacteur en chef de **droit et liberté**.

A Orléans, c'est Jean-Pierre Garcia, secrétaire national du mrp, qui avait été invité, fin octobre, par le comité local à présenter devant la presse nos positions sur les problèmes de l'immigration. Quelques jours plus tôt (18 octobre), le comité avait protesté dans un communiqué contre l'expulsion brutale de 16 Pakistais.

paris : animation

L'animation de rue est devenue un moyen d'action largement utilisé par les comités parisiens pour informer la population sur l'enjeu des projets de loi Bonnet-Stoléru. Rassemblement, présentation de panneaux explicatifs et de pancartes, distribution de tracts, vente de journaux et de badges : c'est ainsi que se sont manifestés, le 25 octobre, le comité du 15^e de-

vant la gare Montparnasse ; le 10 novembre, les comités du 10^e et du 11^e, place de la République, et les comités des 5^e, 6^e, du 13^e, du 15^e, place Saint-Michel ; le 17 novembre, les comités du 18^e, du 17^e, du 19^e et du 10^e. Dans ce dernier cas, diverses organisations s'étaient jointes à la marche qui est allée de la Porte de Clignancourt à Barbès, où des militants se sont enchaînés tandis que les passants recevaient une documentation et étaient invités à signer des pétitions.

flash

■ Une délégation d'une dizaine de membres de l'Office Québécois contre le racisme a été reçue au mrp le 30 octobre par Georges Pau, vice-présidente du mrp, et Albert Lévy, secrétaire général. Un passionnant échange d'informations a eu lieu sur les activités des deux organisations.

■ L'Abbé Jean Pihan, vice-président du mrp, a représenté le Mouvement à la première assemblée générale de l'Association des Amis de Guy Riobé (rappelons que Monseigneur Riobé, évêque d'Orléans, disparu prématurément en 1978, était un membre très actif de notre Comité d'Honneur). Voir **droit et liberté** de septembre 1978.

■ Jean-Pierre Garcia, secrétaire national du mrp, a participé, à Londres du 2 au 4 novembre, à un séminaire de l'ONU sur le rôle des sociétés multinationales en Afrique du Sud.

■ Pour la fête nationale de la République algérienne, le mrp était représenté le 2 novembre par Claudine Goulin, membre du Secrétariat national et Monique Khellaf, à la soirée organisée par l'Amicale des Algériens en Europe à la Mutualité ; par Albert Lévy et Jean-Louis Sagot-Duvauroux, rédacteur en chef de **droit et liberté** à la réception organisée par l'Ambassadeur d'Algérie, le 13 novembre.

■ Le 17 novembre, Albert Lévy et Jacqueline Costa-Lascoux, membre du Bureau National, ont suivi la journée d'étude sur l'immigration organisée par le C.D.S. à l'Assemblée Nationale.

■ Albert Lévy a pris la parole, le 17 novembre à la conférence annuelle du quotidien yiddish « Naïe Presse ».

■ Une délégation du mrp a rencontré les représentants du Front Indépendantiste de Nouvelle-Calédonie lors d'un voyage d'information qu'ils ont fait en France au début de novembre.

carnet

Virgile Barel ancien député communiste des Alpes-Maritimes et doyen de l'Assemblée Nationale, vient de mourir à l'âge de 89 ans. Dans sa longue vie de luttes, nous retiendrons surtout ses efforts pour le châtiement des criminels nazis et contre toutes les manifestations du néo-nazisme et du racisme. Il était intervenu à maintes reprises avec vigueur auprès du gouvernement pour demander l'extradition de Klaus Barbie, le bourreau de Lyon, responsable de l'assassinat de son fils, le résistant Max Barel, pour protester contre la grâce accordée à Touvier, et réclamer le rétablissement des commémorations du 8 mai. Nous présentons nos condoléances à son épouse, à sa famille et à tous ses proches.

N° de Commission paritaire : 61013 31

Le clin d'œil de saladin



Le « dialogue » 1978 et ses suites - bilan partiel.



Scène quotidienne dans le métro parisien.



Dans l'Ordonnance de 1945, un seul motif d'expulsion. Dans la loi Bonnet - 5 motifs.



Des milliers de résidents expulsés des foyers SONACOTRA.



Les préfets désignent les « mauvais » immigrés à expulser.



Immigration familiale.